

# Démocratie

ORGANE DU PARTI DEMOCRATE DE L'INDEPENDANCE — 65, Bd. Danton — Casablanca

Première Année N° 30

Lundi 29 Juillet 1957

Prix : 30 fr.

Pour un gouvernement  
neutre ou d'union

EN PAGES 6 et 7

NOUS NE NOUS  
TAIRON PAS

EN PAGE 4



La Tunisie aura-t-elle une véritable République ?



La République est-elle compatible avec les pouvoirs spéciaux Monsieur Bourghès-Maunoury ?

## CETTE SEMAINE

|                                 |      |    |
|---------------------------------|------|----|
| LA PRETENDUE DEMOCRATIE .....   | page | 2  |
| LE COUP DE GRACE .....          | «    | 5  |
| DEVOIRS DE VACANCES .....       | «    | 8  |
| LE MEURTRE D'UN SERIN .....     | «    | 9  |
| LA REVOLTE D'OMAN .....         | «    | 10 |
| SPECIAL ALGER .....             | «    | 10 |
| REFLEXION D'UN AUDITEUR .....   | «    | 11 |
| LES ELECTIONS RETARDEES ? ..... | «    | 12 |
| LA REPUBLIQUE A TUNIS .....     | «    | 12 |

# Les événements... et les hommes

## COMMUNIQUÉ du Bureau Politique du P.D.I.

A la suite de l'audience accordée par Sa Majesté le Roi, au Bureau Politique du P.D.I., celui-ci a publié le communiqué suivant :

« Les membres du Bureau Politique du P.D.I. conduits par le Secrétaire Général M. Mohamed Hassan Wazzani, ont eu le privilège d'être reçus en audience par Sa Majesté le Roi.

Ils ont fait à Sa Majesté un exposé détaillé sur le recensement des élections municipales et communales qui vont se dérouler prochainement.

Ils ont porté à la connaissance de Sa Majesté, les opérations de falsification constatées pendant le recensement des élections et le sectarisme des autorités locales qui tiennent à l'écart les membres du P.D.I. du contrôle de ces opérations. Ce contrôle est en effet confié dans certaines régions aux Moqaddemines et aux membres du parti de l'Istiqlal sur l'ordre du Ministre de l'Intérieur qui est lui-même membre de ce Parti.

Attendu que l'Etat Civil n'est appliqué qu'à une infime minorité de la population marocaine, les membres du Bureau Politique ont exprimé leur certitude que le recensement des élections sera falsifié au profit du Parti qui organise le recensement et qui, actuellement gouverne le pays.

Compte tenu de cette situation, les membres du Bureau Politique ont réclamé toutes les garanties nécessaires pour assurer la régularité et la sincérité des élections, notamment, en mettant fin aux falsifications constatées dans les opérations de recensement et en créant une Commission Centrale constituée par les délégués de toutes les forces politiques pour contrôler les opérations de recensements des électeurs. Cette Commission aura des sous-commissions locales créées dans les mêmes conditions et chargées de la même mission que la Commission Centrale citée plus haut.

De même le Bureau Politique a réclamé que le P.D.I. et toutes les autres organisations politiques soient consultés sur les projets de législation électorale.

Pour le P.D.I., seul, un gouvernement neutre ou d'union, est à même d'organiser des élections valables et régulières.

Le Bureau Politique a tenu à souligner que toutes élections basées sur un recensement falsifié sont faussées au départ, les qualifier de démocratiques, ne saurait être qu'un abus de confiance.

Le P.D.I. est résolu à dénoncer de tels agissements, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Sa Majesté le Roi a déclaré qu'Elle mettra fin à toutes les falsifications, ayant Elle-même la certitude que la véritable démocratie est le meilleur régime capable d'assurer le bonheur et la prospérité du peuple. Pour être réellement profitable, la démocratie authentique doit exclure toutes fraudes électorales.

Les membres du Bureau Politique ont pris congé de Sa Majesté le Roi en l'assurant de leur dévouement et de leur confiance de voir les élections se dérouler dans un climat de calme et de paix et pour que les résultats de la consultation électorale soient l'expression exacte et fidèle de la volonté populaire et du libre choix de la nation toute entière.

## LA PRETENDUE " DEMOCRATIE "

par Abdelhadi BOUTALEB

Où qu'elle se trouve, l'organisation démocratique est toujours en butte aux complots de ses adversaires.

Leur but étant toujours le même, ils la combattent de différentes manières et emploient toutes sortes de moyens pour l'étouffer.

Ils la combattent tantôt, par la force impitoyable : ceci est la manière des dictateurs agissant en plein jour. Cette façon ne présente nul danger. Cependant toutes les fois qu'un régime s'est appuyé sur la force des armes, il a échoué et tôt ou tard, il aboutit à un échec certain.

Tantôt, l'idée démocratique est combattue de façon à faire douter de son utilité, les esprits mal intentionnés insinuent que, quoique l'organisation démocratique soit bonne en soi, son application s'avère néfaste chez certains peuples et dans certaines circonstances. Ceci est la manière des dictateurs camouflés qui manquent de courage pour exprimer ouvertement leurs opinions, craignant la maturité du peuple et son éveil.

D'autres encore la combattent en prenant des apparences mensongères se faisant passer pour être de ses adeptes et de ses défenseurs. C'est cette dernière façon de faire qui constitue le plus grand danger contre la démocratie : car ceux-ci peuvent arriver à imposer leur dictature par la voie d'une démocratie travestie.

Une telle trahison provoque naturellement une réaction très forte de la part des vrais démocrates qui dévalent alors les agissements déloyaux des dictateurs camouflés, une palémiqne s'engage entre eux au cours de laquelle les premiers obligent les seconds à se démasquer et à se défendre en dévoilant leurs agissements contraires à l'honnêteté et à la loyauté.

Le peuple ne se rend compte du danger de la situation que le jour où la Patrie paisible et tranquille est transformée en un pays où coule le sang, où les Tribunaux s'érigent pour émettre des jugements au seul profit des dictateurs en place. Les

jugements sont alors rendus au nom de la Justice, contre des innocents, et étayés sur de fausses preuves, avec l'aide de témoins vénaux et de juges menacés par la police des hommes au pouvoir.

Au Maroc les administrateurs locaux ont commencé à recenser les électeurs, et ce dans le mutisme et le black-out les plus complets, défendant aux citoyens qui veulent suivre ces opérations d'en assumer le contrôle.

Ces comités sont passés dans quelques villes sans y recenser plusieurs groupes d'électeurs parce que leur couleur politique ne plait pas au parti qui est au pouvoir. Imaginez que les électeurs sont recensés au Maroc en l'absence de tout Etat Civil, dans un délai de 10 jours, la liste étant close fin juillet courant. Quelle comédie !...

Quant à la façon dont doivent se dérouler les élections, elle sera naturellement imposée à l'avantage du Gouvernement qui choisira automatiquement le mode de scrutin propre à le maintenir au pouvoir.

Ces élections vont avoir lieu, alors que certains caïds estiment encore que les méthodes despotiques employées dans la période révolutionnaire restent valables et bonnes dans l'ère nouvelle.

Son Excellence le Ministre de l'Intérieur ne prête aucune attention aux protestations s'élevant de toutes parts du Maroc contre les agissements de ses collaborateurs, qui sont fidèles aux instructions qu'ils reçoivent de Rabat et qu'ils sont dans l'obligation de suivre avant tout.

Certes c'est vers la réalisation d'une « démocratie » qui prépare le chemin à l'organisation dictatorial qui monopolisera le pouvoir dans le pays et consacra la fin des libertés individuelles les plus élémentaires, que l'on veut nous conduire. Mais, le peuple est là qui saura dénoncer les méthodes quel qu'en soit le prix parce que le peuple marocain est foncièrement démocrate, et il ne désire point redevenir victime du despotisme.

Traduction d' « Ar Raï Al-Amm ».

## UNE CRISE ECONOMIQUE ETOUFFANTE

De l'avis général, la récolte de cette année sera l'une des plus mauvaises que le Maroc ait connues depuis de nombreuses années. La plupart des estimations les plus optimistes prévoit que l'ensemble de cette récolte ne dépassera guère le 50 % de celles des années normales. Il ne sera même pas étonnant, suivant certaines statistiques des plus minutieuses que l'ensemble de cette récolte ne dépasse guère le 40 % tout au plus.

Ceci veut dire que la majorité absolue des habitants du Maroc qui sont des campagnards est menacée d'une baisse du niveau de vie de 50 % et il est clair que cela entraînera toutes sortes de perturbations économiques dans le pays.

Et si nous nous rappelons — et comment pourrait-on oublier — la transformation de la situation dans les villes et la crise qui y sévit, résultat des difficultés survenues à la suite de l'arrêt du mouvement d'investis-

sement des capitaux, la fermeture des usines, l'élévation du coût de la vie et l'aggravation du chômage ? Tout cela nous oblige à regarder l'avenir avec beaucoup de pessimisme et à mobiliser toutes nos possibilités pour faire face à tous les dangers.

Et tous les dangers pourraient ne pas être apparents dans la saison actuelle grâce au beau temps et aux fruits saisonniers. Mais comment serait la situation quand la saison très dure des pluies arrivera — et que les pauvres de nos compatriotes ne trouveront plus aucun moyen de subsister et que la misère deviendra plus grave et plus impitoyable.

Qu'a prévu le gouvernement pour ce lendemain effrayant qui attend le peuple marocain, conséquence de la mauvaise gestion de son économie aussi bien dans les villes que dans les villages. Ce Gouvernement a-t-il une politique agricole orientant le paysan et le secourant pour l'aider à sortir

de la crise actuelle.

Où bien va-t-il apporter la solution aux difficultés survenues dans l'agriculture par suite de la mauvaise récolte de la même manière empirique et de dernière heure que celle employée pour résoudre les difficultés survenues à la suite des perturbations économiques qui touchèrent les ouvriers des usines.

Le Gouvernement actuel a accédé au pouvoir en prétendant qu'il avait un programme détaillé et il s'est avéré que ce prétendu programme n'était qu'une assertion fantaisiste et cela à la lumière de la crise économique de même que ce mensonge sera prouvé davantage aujourd'hui à la lumière de la crise agricole. Tout cela est la preuve formelle que le gouvernement actuel a échoué et qu'il doit s'en aller cédant la place à un autre gouvernement plus compétent et plus fort pour faire face à ces difficultés. (Traduction d' « Ar Raï Al-Amm »)

# Les événements... et les hommes

## L'ECONOMIE LIBANAISE

Les dernières statistiques du ministère de l'Economie Nationale indiquent une amélioration sensible de l'économie libanaise en 1956, par rapport à l'année précédente. La balance commerciale marque un accroissement de 14 % et la production industrielle de 13 %.

Le revenu national à la fin de 1956 est estimé à 1.100 livres par habi-

tant, soit un total de 1.440 millions de livres.

Le commerce du Liban avec la France est passé de 2.456.000 de livres en 1955, à 5.254.000 en 1956.

Enfin, le mouvement du port de Beyrouth s'établit à 1.020.566 tonnes durant le premier semestre de 1957, contre 866.931 tonnes pour la même période de l'année précédente.

## Nouvelle orientation politique en Irak

Le gouvernement de M. Ali Jawdat El-Ayoubi a autorisé M. Faïek Es-Samarai, leader de l'ancien parti de l'indépendance, exilé par M. Noury Es-Saïd, dans la région de Hal-baja, à regagner la capitale où l'ancien dirigeant a repris ses activités.

On s'attend par ailleurs à la prochaine libération de M. Kamel El-Djaderji, condamné à la prison sous

le régime de M. Noury Es-Saïd. M. El-Djaderji présidait l'ancien parti national-démocrate irakien.

De même le président du Conseil chargerait M. Moustapha El-Emari, importante personnalité politique irakienne, de partir en médiateur dans les différentes capitales arabes et notamment au Caire et à Damas.

## VISITE ECLAIR DE NEHRU AU SOUDAN

Au cours d'une visite-éclair de quelques-heures, M. Nehru s'est entretenu à Khartoum avec les dirigeants soudanais.

Le chef, du gouvernement indien avait interrompu, pour une journée, ses pourparlers avec le colonel Nasser, afin de conférer avec M. Khalil et ses proches collaborateurs.

A l'issue des entretiens, un communiqué a été publié, dans lequel le Soudan réaffirme son attachement aux principes de Bandoeng. Mais le plus important des entretiens, ne semble pas avoir été divulgué. A en croire des sources proches du colonel Nasser, c'est le chef de l'Etat égyptien lui-même qui aurait suggéré à Shri Nehru sa visite au Soudan dont la politique étrangère et le rapprochement économique avec l'Irak suscitent les vives inquiétudes du Caire. M. Nehru aurait insisté auprès des responsables sou-

naïs sur la nécessité d'une collaboration plus étroite avec l'Egypte et d'un règlement définitif du problème du partage des eaux du Nil qui demeure la pierre d'achoppement dans les relations entre Khartoum et le Caire.

## DES BANQUES IRAKIENNES AU SOUDAN

Le chef de la délégation économique irakienne qui vient de visiter le Soudan a déclaré que ce pays avait un besoin urgent de capitaux étrangers et que l'Irak envisageait de participer à son essor économique et industriel.

Les banques irakiennes créeront des succursales à Khartoum et dans les principales villes soudanaises a déclaré, par ailleurs, M. Jawad Abdel-Hadi El-Jalabi, qui présidait la délégation venue de Bagdad.

## Le commerce extérieur de l'Egypte pour l'année 1956

L'administration des douanes égyptiennes vient de publier les statistiques suivantes sur le commerce extérieur de l'Egypte pour l'année 1956 :

Importations : 4.300.000 tonnes d'une valeur de 186 millions de L.E.

Exportations : 1.900.000 tonnes d'une valeur de 140 millions de L.E.

La balance commerciale enregistre de la sorte un déficit de 43.700.000 L.E. contre 41.300.000 L.E. pour l'année 1955.

Ce déficit était de l'ordre de 30 millions de L.E. dans les années qui ont immédiatement précédé le coup d'Etat militaire de 1952.

## ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE et de L'ENERGIE ELECTRIQUE

Le revenu agricole de l'Egypte demeure pratiquement stationnaire depuis 1954, passant de 310 millions de livres en 1954 à 312 en 1955 et 316 millions en 1956.

En outre, la valeur de la récolte cotonnière est passée de 100 millions de livres en 1955 à 130 millions en

1956, en dépit d'une diminution de la récolte.

Une légère augmentation est également enregistrée dans la production du blé, de l'orge, du riz et des oléagineux.

Par ailleurs, la production de l'énergie électrique marque une augmentation de 12 %, passant de 1141 millions de Kw, en 1955, à 1260 Kw en 1956.

## UNE PARTIE DES REVENUS PETROLIERS DES PAYS ARABES SERAIT CONSACREE A L'ALGERIE

Dans le cadre du mouvement de « solidarité pour l'Algérie » organisé en Egypte et dans certains pays arabes, des efforts sont déployés par certaines personnalités irakiennes afin d'amener les gouvernements arabes à consacrer une partie de leurs revenus pétroliers au soutien du mouvement nationaliste algérien. Une délégation irakienne conduite par le Cheikh Amîd El-Zahawi est partie à cette fin pour Koweït et Riad.

## EDITORIAL

## DETRESSE DES AGRICULTEURS

Les pluies tardives du printemps avaient laissé croire en une récolte moyenne de céréales. Mais on constate, les moissons et les battages terminés, que l'optimisme de certains n'était pas fondé et que nous nous trouvons bel et bien en présence d'une récolte très mauvaise.

Malgré les récoltes moyennes ou parfois bonnes des régions montagneuses, du Gharb et d'une mince bande sur le littoral atlantique, le reste du Maroc est dans une situation désespérée.

Certaines estimations hasardeuses de l'administration fixent la récolte à 50 % de ce qu'elle est dans les années normales. Quant à nous, en restant très larges dans nos calculs, nous l'évaluons à 40 %. Cela veut dire que le revenu national sera amputé d'une somme qui avoisine les 40 milliards de francs. Cela veut dire aussi qu'au lieu d'être exportateur de céréales, particulièrement de blé dur et d'orge le Maroc est conduit à importer pour compléter les quantités qui sont nécessaires à la nourriture de ses habitants, à celle du bétail et les semences en prévision de la campagne agricole 1957-1958.

Les plus touchés par cette situation sont naturellement les agriculteurs. Le monde de la campagne qui représente 80 % de la population marocaine aura à subir une année des plus pénibles. L'agriculteur est préoccupé par les quatre difficultés suivantes :

1) — Honorer ses échéances. Elles sont nombreuses. En effet, à pareille époque de l'année, l'agriculteur, disposant d'une trésorerie aisée, honore ses créances, en premier lieu l'Etat, les coopératives dont il est membre, les banques qui lui ont fait des facilités de caisse et les différentes maisons de commerce avec lesquelles il est en rapport pour des questions de matériel, d'engrais, etc...

Or, la presque totalité des fellahs n'est pas en mesure de s'acquitter de ses dettes. Le percepteur, le directeur de la coopérative, le banquier, le commerçant sont intraitables. A-t-on envisagé en haut lieu cette situation intenable des fellahs ? A-t-on pris des décisions pour calmer le percepteur, raisonner le banquier et aider le commerçant à supporter le manque de rentrées d'argent sur lequel il comptait et qui ne se fera pas ?

2) — Le revenu annuel de l'agriculteur baissant approximativement de 30 % il s'en suivra une baisse de la même proportion de son standard de vie avec toutes les conséquences que cela entraîne sur le plan économique général.

3) — La situation étant ce que nous venons de décrire, l'agriculteur qui doit envisager un programme de culture pour l'année 1957-1958 se trouvera à court de semences, sans fonds pour réparer le matériel, payer les carburants et les engrais.

4) — L'agriculteur doit aussi envisager pour la continuation de son entreprise la paye des ouvriers et différents frais qui sont inhérents à toute exploitation agricole.

Tel est le triste bilan des campagnes marocaines. Or nous ne devons pas oublier qu'en plus de son importance numérique et économique dans la nation, l'agriculteur a une véritable mission dont dépend la vie de la société.

Quel programme le Ministre de l'Agriculture a-t-il préparé pour suppléer à toutes ces difficultés ? Nous savons que l'importation de céréales est en cours d'exécution. Mais ces importations de céréales ne règlent qu'en partie le problème, car, si l'agriculteur doit payer les quantités de céréales qu'on lui livre, la question reste entière.

Pour nous, l'effort du gouvernement en faveur de l'agriculteur doit être cette année exceptionnellement important.

D'ores et déjà les prêts consentis par l'Etat aux agriculteurs et qui viennent à échéance doivent être reportés dans l'attente de meilleurs jours.

Le prix des carburants qui entre dans les frais d'exploitation, dans des proportions importantes doit être diminué comme cela avait été décidé par le précédent gouvernement.

Le Ministre de l'Agriculture doit rechercher des sommes importantes afin de les mettre à la disposition des agriculteurs dont la situation est précaire.

Au gouvernement de faire de grands efforts pour faire passer le cap difficile de l'année 1957-1958 à l'agriculture marocaine dont dépend la stabilité politique et sociale du pays.

Nous devons tout mettre en œuvre pour diminuer les rigueurs de cette crise agricole qui, ajoutée aux difficultés des industriels et au ralentissement de la construction dans le pays peut entraîner la nation vers une situation catastrophique.

L'automne et l'hiver prochains seront très difficiles à vivre. A-t-on mis au point un plan d'action pour éviter le pire ? Il est sage d'y penser sur le champ.

« Démocratie »

Pendant la campagne électorale  
lisez "AR-RAI AL-AMM"

# Le truquage du recensement électoral

## NOUS NE NOUS TAIRONS PAS



S.M. MOHAMMED-V et Giorgio LA PIRA — Un Roi modèle, un Maire modèle.

Dans un climat tendu, le Maroc se prépare aux élections municipales et communales. Le peuple tout entier suit avec passion les efforts de l'Opposition, cristallisée autour du P.D.I., qui œuvre pour donner aux électeurs toutes les garanties nécessaires à une consultation populaire libre et régulière.

Ces garanties sont loin d'exister actuellement. Il a été décidé que le jeu électoral sera faussé dès la phase préparatoire, qui est la phase du recensement des électeurs. Sur l'ordre du Ministère de l'Intérieur les autorités locales ont formé des commissions composées exclusivement de membres du Parti de l'Istiqlal, en vue du recensement des électeurs.

*Certes, le problème des Droits de l'Homme intéresse tout d'abord « les humiliés et les offensés de toute la terre » dont parlait Jacques Maritain. Il est évident que les souffrances des humiliés nécessitent des réactions, indépendamment des discussions des théoriciens sur la nature des Droits de l'Homme. Mais un autre problème se pose : qu'est-ce qui menace davantage le monde — des tyrannies franches, ou des régimes d'oppression dont le vocabulaire politique formule les libertés ? Ne serait-il pas préférable que les tyrannies s'affirment comment telles, sans fards, sans équivoques, avec la cruelle franchise de la violence ?*

### LES CONSTITUTIONS EUROPEENNES

par M. Mirkine-Guetzévitch  
Chapitre VIII - Page 123.

Dans l'intérêt même de la démocratie marocaine naissante, nous n'avions pas le droit de garder le silence sur cet abus de pouvoir qui en dit long sur les intentions encore inadmissibles du Gouvernement de Rabat. Ce sectarisme flagrant n'avait pour but que d'espérer un recensement falsifié conduisant inéluctablement à des élections préfabriquées dans le but de consolider l'autorité du parti qui détient à présent le pouvoir et pour valider ainsi à imposer au pays la dictature qui constitue le plus clair de son programme.

Le P.D.I. a donc réagi énergiquement.

Notre Bureau Politique a été reçu par Sa Majesté, Autorité Suprême du pays.

Au cours de l'audience que Sa Majesté le Roi a bien voulu nous accorder, nous avons fait un exposé détaillé des irrégularités qui se commettent et qui sont incontrôlables parce que le système du recensement est précaire et n'offre pas les garanties nécessaires à une consultation valable.

Sa Majesté le Sultan a bien voulu intervenir personnellement à ce sujet au Conseil de Cabinet. Elle a donné l'ordre explicite d'entourer les électeurs des garanties réclamées par l'opposition et de veiller à ce que les élections soient organisées de la manière la plus précise et la plus équitable « même si les opérations électorales devaient être reportées de plusieurs semaines ».

Cette intervention royale, le jour même de l'audience accordée à notre Bureau Politique ne

pouvait que déplaire à tous ceux qui croyaient avoir le champ libre pour mener les élections à leur guise.

Aussitôt un flot d'injures s'abattit sur l'opposition dont on dit pis que pendre. Nous passons sur le mot « démagogie » que l'on semble accommoder à toutes les sauces et auquel, en réalité, on a recours chaque fois que l'on est pris de court, que l'on manque d'arguments.

Nous aimerions bien savoir en effet quel sens attribuent les adversaires de la démocratie dans ce pays au mot démagogie, devenu passe-partout dans leur publication où le verbiage n'a d'égal que la mauvaise foi la plus évidente.

Cette mauvaise foi d'ailleurs on ne cherche plus à la camoufler.

Le journal « Al Istiqlal », s'amuse tout en étant stupéfié de constater que l'on tente de jeter le discrédit sur une consultation qui se déroulera dans trois mois et alors que l'on en est encore aux opérations de recensements. Cette constatation nous amuse trop à notre tour pour nous « stupéfier » tant soit peu. C'est que nous P.D.I., nous avons dénoncé les truquages et les falsifications relevées par de très nombreux citoyens pendant les opérations de recensement, précisément tel qu'il se fait actuellement le recensement n'offre aucune garantie.

Il est bien évident que des élections basées sur un recensement truqué ne sauraient être régulières. « Stupéfiez-vous » donc, Messieurs, si cette logique élémentaire est au-dessus de votre entendement.

Vous nous accusez également de vouloir « compromettre l'œuvre de démocratisation entreprise par le gouvernement de Sa Majesté et instaurer au Maroc des mœurs qui ont vu le jour dans certains pays du Moyen-Orient (...) dans le cadre d'un parlementarisme stérile. »

L'épouvantail du parlementarisme stérile ne peut pas effrayer l'opinion publique marocaine. C'est là un défaitisme que veulent cultiver les apprentis dictateurs pour jeter le discrédit sur toutes les constitutions démocratiques, pour amener ensuite le peuple à subir passivement « les ambiguïtés totalitaires » selon la belle expression de M. Mirkine Guetzévitch. Après les expériences de l'Allemagne hitlérienne et de l'Argentine péroniste, cela devient un jeu facile. Mais c'est également un jeu dangereux pour un pays qui, comme le nôtre, se prépare à vivre sa première expérience démocratique.

*Ainsi, la démocratie est une croyance en même temps qu'une justification rationnelle de la Cité libre. Le concept de la liberté est à la fois normatif et historique : un démocrate sait que le régime libre est le meilleur, qu'il doit exister et qu'il existera parce que non seulement la démocratie est une éthique mais aussi un devenir, une forme sociale qui correspond à l'évolution humaine.*

### LES CONSTITUTIONS EUROPEENNES

par M. Mirkine-Guetzévitch  
Chapitre IX - Page 149

Il est clair que, seuls ceux qui ont peur de la démocratie, ont intérêt à faire douter le peuple des avantages du système parlementaire en ne citant que les expériences malheureuses qui sont effectivement celles de nombreux pays du Moyen-Orient. Ils oublient ainsi volontairement que cette

*Une démocratie doit-elle s'incliner devant un vote sincère en faveur du totalitarisme ? un vote dont les conséquences seraient le renversement de l'ordre démocratique, l'usurpation du pouvoir par un groupe ? Une pareille question aurait paru absurde aux républicains français de 1851-1870. Mais la régression politique oblige de reprendre aujourd'hui les vérités premières de la démocratie.*

Un vote irrécusablement régulier, sincère, un vote populaire en faveur du totalitarisme n'est valable ni politiquement, ni moralement, ni même juridiquement : la liberté est inaliénable, et un vote tendant à sa suppression est nul.

### LES CONSTITUTIONS EUROPEENNES

par M. Mirkine-Guetzévitch  
Chapitre IX - Page 149

voie n'est pas fatale, que dans de nombreux autres pays le régime parlementaire a porté des fruits. De subtiles théoriciens essayent de nous faire croire que le mal vient non pas du totalitarisme et de ses croyances haineuses mais du régime parlementaire. Comme le dit encore M. Mirkine Guetzévitch, « y aurait-il peu de différence entre l'Etat de Buchenwald et l'Etat de Montségur ? »

La crise du parlementarisme, la décadence des institutions démocratiques, la médiocrité des chefs, poussent vers le pessimisme. Mais quand ce pessimisme est intéressé, quant il sert de paravent aux apprentis dictateurs, le devoir de tous les démocrates est de serrer les coudes pour défendre la liberté et rétablir la vérité.

La majorité des électeurs peut se tromper, opter même pour le fascisme. Mais l'égarement de la majorité peut-il constituer moralement ou politiquement une justification au régime fasciste ? Non bien sûr, et le devoir sacré de tous les démocrates est de lutter pour empêcher les erreurs que PEUT commettre la majorité, non pas en imposant la démocratie par la force, mais par l'éducation et l'« explication ».

Ce dont nous avons peur, c'est que nous ne parlons pas le même langage. Vous avez la fâcheuse habitude d'user des généralisations fausses et hâtives, et de fuir la clarté, la précision et la logique.

Quant à nous, notre choix est fait. C'est la démocratie. C'est difficile, nous le savons et vous ne facilitez pas la tâche.

Nous combattons aussi bien ceux qui veulent imposer sans embaie la dictature dans ce pays en faisant l'apologie des régimes totalitaires, que ceux qui veulent user des voies démocratiques pour arriver par des chemins hypocrites à étouffer la liberté.

# LE COUP DE GRACE

La démocratie agonisait, le vote des pouvoirs spéciaux l'achève. Cela s'est passé sans bruit, sans heurt, à la sauvette, comme une exécution capitale.

Abasée, l'opinion a laissé faire : ne s'agissait-il pas d'empêcher l'extension à la Métropole des menées terroristes, de bloquer l'agitation des fellaghas ? L'Algérie, la France étaient en cause, il y allait de la vie des citoyens.

Mais des raisons strictement né-

prochaine, en France, de la démocratie.

Sans doute, le gouvernement se prétend-il républicain, et les pouvoirs spéciaux n'ont point été imposés par la volonté d'un dictateur ; un parlement, issu du peuple, les a acceptés.

Ce vote, pourtant, n'est pas libre, il repose sur un mensonge, il résulte d'une mystification. — Il faut, au régime démocratique, quelque chose de plus qu'à l'autocratique

par Maurice MASCHINO

teler les dernières forces démocratiques, abattre les derniers îlots de résistance, et entraîner le pays dans l'aventure fasciste.

Les honnêtes gens n'y croient pas, et sourient. Prisonniers de leurs images d'Épinal, ils s'imaginent que la fin d'un régime s'accomplit nécessairement dans la violence,

statut possible que l'indépendance — il portait sur la qualité des liens qui s'établiraient entre la France et l'Algérie libérée, il concernait bien davantage le statut des Européens d'Algérie, la sauvegarde de leurs intérêts légitimes, les modalités nouvelles de leur présence à bas. L'intérêt de la France, et sans doute aussi celui de l'Algérie, était que cette négociation soit bi-partite, qu'elle s'engage et se développe entre seuls représentants français et algériens.

## LE SURSIS REFUSE

Cette rencontre-là ne paraît plus possible. Il eût fallu que la question algérienne demeurât strictement bi-nationale, ce qu'elle n'est plus. Le vote des pouvoirs spéciaux accroît très fortement les chances, ou les risques, d'internationalisation, il manifeste l'incapacité du gouvernement français, qu'il son refus, d'inventer une politique féconde et clairvoyante, qui lui aurait valu, peut-être, à la prochaine session de l'O.N.U., une prorogation de sursis. Or, loin de chercher une réponse politique, il rétorque par des mesures policières ; leur extension à la métropole indique très nettement la détérioration profonde du conflit algérien, les troubles qu'il risque d'engendrer en France, le péril qu'il représente pour l'ordre européen, le désordre qu'il introduit dans l'équilibre mondial.

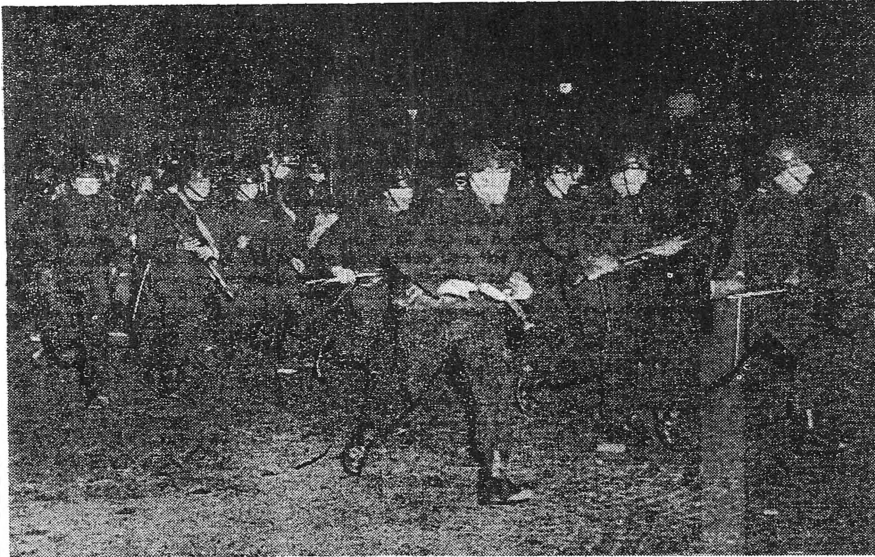
Le gouvernement ne peut donc escompter, en Septembre, un vote favorable. Mais il est probable qu'il n'acceptera pas un vote hostile, une condamnation, qui internationaliserait officiellement, juridiquement, le conflit : ce serait le désaveu de toute une politique, et l'on ne peut attendre des politiciens français qu'ils aient ce courage-là.

Isolée de toutes les autres puissances, la France s'enlisera dans les formes mortelles du nationalisme, elle accueillera comme un sauveur le premier Poujade venu qui lui criera : « La France au-dessus de tout ! »... L'entreprise fasciste, dès lors, aura réussi : qu'il en résulte une troisième guerre mondiale, cela n'aurait rien d'étonnant.

## SAUVER LA REPUBLIQUE

Ainsi, le délire d'une peuple mystifié, la résignation de ses représentants, le machiavélisme de quelques ministres, il n'en aura pas fallu davantage pour que périsse la démocratie, pour que s'installe le fascisme.

Est-il temps encore de réagir ? Le temps, peut-être, y est, mais l'énergie manque, et les scrupules paralysent : la gauche française, divisée, incertaine, répugne à la violence, qui pourtant s'impose. Les motions, les meetings, les manifestations silencieuses, c'est bien, c'est respectable, mais c'est prodigieusement inefficace. Il y eut une époque, en France, où déjà des barricades se seraient dressées, sur lesquelles, déjà, les Républicains de tous bords combattraient et mourraient pour que survive et régénère la Liberté. Mais les démocrates d'aujourd'hui ont peur des révolutions — alors que seul un nouveau 89 pourrait sauver la République.



Les pouvoirs spéciaux ont été votés.

gatives, « empêcher... ne pas laisser... », ne suffisaient pas, il fallait, en outre, que le pays ait l'impression de participer, positivement, au renouveau de l'Algérie française, à la sauvegarde de la France algérienne. D'où le déchaînement passionnel que le gouvernement provoqua, qu'il a minutieusement réglé et orchestré : ce fut d'abord la manifestation algéroise, le serment du colonel, les apostrophes du Ministre-Résident ; puis les exhortations alsaciennes du Président Coty ; le défilé, enfin, du 14 Juillet, et l'exhibition Para. En fallait-il, davan-

## LA DEMOCRATIE EN DANGER

Si l'opinion, récemment, s'interrogeait, inquiète, sur la réalité des tortures, son interrogation a tourné court, elle s'est convertie en affirmation passionnée, têtue, exaltée : il y a « des choses » qu'il vaut mieux ne pas savoir, des spectacles, à ne pas voir — parce qu'ils sont déplaisants, parce qu'ils donnent mauvaise conscience. Mais vivre déchiré devient vite insupportable : sa mauvaise conscience, qui ne se hâte de l'échanger contre une bonne — une conscience saine, opaque, imperméable au doute, toute d'une pièce — en l'occurrence, patriotique, chauvine, étroitement nationaliste !

Trompée, l'opinion était acquiescente, consentante, quémandeuse. Et, comme, dans une démocratie, les députés sont les représentants du peuple, ils ont voté comme le peuple voulait. Cela est normal, cela est logique.

Les conséquences sont logiques aussi.

La première, c'est la disparition

disait Montesquieu, c'est la vertu. Par vertu, il entendait, essentiellement, le courage politique — cette qualité, précisément, que n'ont pas tous les dirigeants français, qui ont choisi de mentir au peuple, de le duper, plutôt que de lui dévoiler les données exactes, si cruelles soient-elles, de la situation. Entretenir la nation dans des rêves de grandeur irréalisables, cultiver la frénésie cocardière, cela ne procède pas d'une mentalité démocratique ; car le peuple ne dirige plus, il divague, et loin de le secouer, de l'arracher à ses mythes, les gouvernants l'anesthésient, ils l'enchaînent à son délire, et par crainte qu'il ne s'éveille, le ligotent. Les pouvoirs spéciaux constituent la négation même du régime républicain, ils lui portent un coup mortel.

Quels sont-ils, combien, ceux qui savent leur ampleur ? qui ont lu, simplement, le Code Pénal ? Connaissent-ils l'article 101 : « Sont compris dans le mot armes, toutes machines, tous instruments ou ustensiles tranchants, perçants ou contondants ? » ; l'article 103, selon lequel est punie la non-dénonciation de relations » avec un individu exerçant une activité de nature à nuire à la défense nationale » ? Les articles suivants sont de la même veine. Autrement dit, tout Français, si innocent soit-il, tombe, à tout moment, sous le coup de la loi ; quoi qu'il fasse, il mérite d'être sanctionné, interné, déporté. Puisque les propos, les écrits qui dénoncent les méfaits de la politique gouvernementale portent atteinte à la sûreté de l'Etat, puisque l'opposition se trouve baillonnée, et rigoureusement interdite — l'équipe en place a tous pouvoirs pour déman-

qu'il y a un coup d'Etat visible, sanglant, et des troubles dans la rue. Mais il y a des régimes qui meurent sans bruit, comme s'éteint un vieillard, parce qu'ils sont à bout, usés, exténués, parce qu'ils n'en peuvent plus de résister aux coups de sape que leurs ennemis depuis longtemps leur portent. La façade paraît intacte, elle rassure, mais les bases mêmes sont pourries, chancelantes, il suffit alors d'une chiquenaude, d'un vote, d'une loi pour que l'ensemble s'écroule.

Le vote des pouvoirs spéciaux participe à cette entreprise de démolition du régime républicain. Entre le pourrissement et le salut, il faut choisir — s'écriait un député. Il était normal qu'un Parlement taré choisisse le pourrissement.

Pourrissement, en France, des libertés républicaines, mise à mort de la démocratie, cela est évident. Peu à peu, l'on dépouillera les Français des rares libertés qu'ils possèdent encore. Cela également se fera silencieusement, sans discours, sans manifeste, un décret, un oukaz y suffiront. Il n'y aura même plus l'excuse algérienne.

## LE GLAS DE LA PACIFICATION

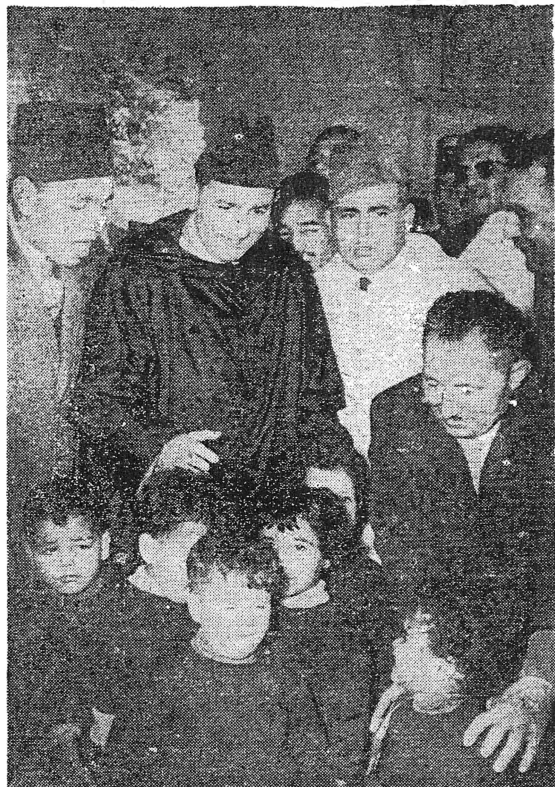
Car cette Algérie, que l'on prétend sauver en étranglant, en France, la République, il n'y avait pas de meilleure façon de la perdre.

Certes, l'indépendance de l'Algérie est inéluctable, inévitable elle s'inscrit dans le mouvement même de l'histoire, et l'acharnement d'un Lacoste ou d'un Max Lejeune n'y change rien. Le problème n'était donc pas, jusqu'à présent, et malgré les déclarations officielles, de savoir quel serait le statut futur de l'Algérie — il n'y a pas d'autre

# LES ELECTIONS MUNICIPALES

Sire,

Dans cette ère de souveraineté et d'indépendance, le P.D.I. souhaite voir s'instaurer au Maroc un régime de Démocratie, de Justice et de Liberté, dans l'intérêt du peuple, du Trône et de l'Etat. Notre Parti a été le premier à réclamer que soient édictées des lois garantissant les libertés publiques et privées. L'une de ces libertés



Souverain démocrate Il veille sur l'éducation des jeunes.

est incontestablement le droit électoral, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, afin de doter le pays et la nation d'organismes et d'assemblées qui doivent être l'émanation réelle de la volonté populaire.

Le 1er Mai 1957, Votre Majesté a daigné informer Votre peuple de l'ordre que Vous avez bien voulu donner au Ministre de l'Intérieur, d'entamer la préparation d'un projet de Dahir codifiant les élections locales. Ces élections doivent avoir lieu avant la fin de l'année en cours et, ainsi, villes et campagnes seraient dotées d'Assemblées et de Jemaâs, ayant pouvoir délibératif et inhérent aux intérêts municipaux et communaux. Votre Majesté avait d'ailleurs précisé son Auguste opinion sur les élections en déclarant :

« Nous aurons ainsi suivi le chemin naturel de notre évolution vers la Démocratie, guidés par la sagesse et l'intérêt national, à l'abri des dangers de l'improvisation et de la hâte. Car nous ne voulons pas d'une démocratie creuse, vide de sens. Nous avons le ferme espoir d'instaurer dans notre pays une démocratie solide, conforme à l'esprit de nos traditions et de notre religion, avec tous ce que les lois modernes peuvent nous procurer d'utile et de solide. »

En ces termes, Votre Majesté s'est adressé à Son peuple fidèle et dont vous êtes l'espoir pour accéder à une vie heureuse, dans la justice et la liberté.

Depuis l'annonce de cette nouvelle, nous avons attendu avec impatience que le Ministère intéressé exécute les ordres de Votre Majesté, suivant Sa volonté qui est l'émanation de la volonté populaire.

Le 25 mai dernier, le Conseil National du P.D.I., à l'issue de la session du printemps tenue à Casablanca, a voté à l'unanimité une résolution que le Bureau Politique a eu le privilège de présenter à Votre Majesté peu après. Votre Majesté a daigné témoigner Son intérêt à notre résolution dont nous Vous demandons de bien vouloir nous autoriser à rappeler les passages suivants :

« Le Conseil National se réjouit de l'ordre donné par S. M. le Roi pour que soient organisées des élections municipales, et se félicite de cette victoire de la Démocratie qu'il a toujours préconisée.

« Mais il demande que l'opposition soit consultée pour l'élaboration de la loi électorale afin d'obtenir des élections conformes à

# Mémoire du Pour un gouver

la volonté de la nation par des garanties légales assurant la liberté et la sécurité de tous les citoyens.

« Les citoyennes doivent voir le droit de participer aux élections sur un pied d'égalité avec les citoyens conformément à des législations démocratiques modernes.

« Un gouvernement neutre ou d'union nationale doit être constitué pour assurer un déroulement normal de ces élections.

Ainsi, le Conseil National, interprète fidèle de tous ceux qui œuvrent pour la démocratie dans notre pays, a exprimé l'écho favorable qu'a eu le discours de Votre Majesté et la communauté de sentiment existant entre la nation et Son Guide Suprême, dans la voie de la réforme, de l'ordre et de la renaissance.

Actuellement, la préparation des élections municipales et communales commence. Le vœu exprimé par notre Conseil National de voir les femmes de notre pays participer à ces élections au même titre que les hommes, a été réalisé. Néanmoins, nous avons le regret de dénoncer avec énergie la manière dont la plupart des responsables exécutent les ordres de Votre Majesté relativement au recensement des électeurs qui a lieu actuellement.

Votre Majesté tient à ce que la démocratie que vous désirez instaurer dans le pays soit une démocratie authentique, basée sur nos traditions et sur les expériences des nations modernes.

apprentis dictateurs, instaurant une fa

d'élections préfabriquées, ont pu soumet

Il ne fait aucun doute que Votre pays ce que Vous avez Vous-même app

Les racines du mal doivent être e

Sinon, et l'Histoire en témoigne, aus

on laisse s'ouvrir la voie de la dictat

à éviter au Maroc le drame du totalit

La nation toute entière aspire de pl

de liberté, de justice et de paix satisfait

démocratique, et ce grâce à l'action bi

Les craintes que nous avons déjà

tout récemment se confirment aujourd'h

caine fut tenue dans l'ignorance compl

les responsables. Selon les renseignem

les opérations de recensement des élect

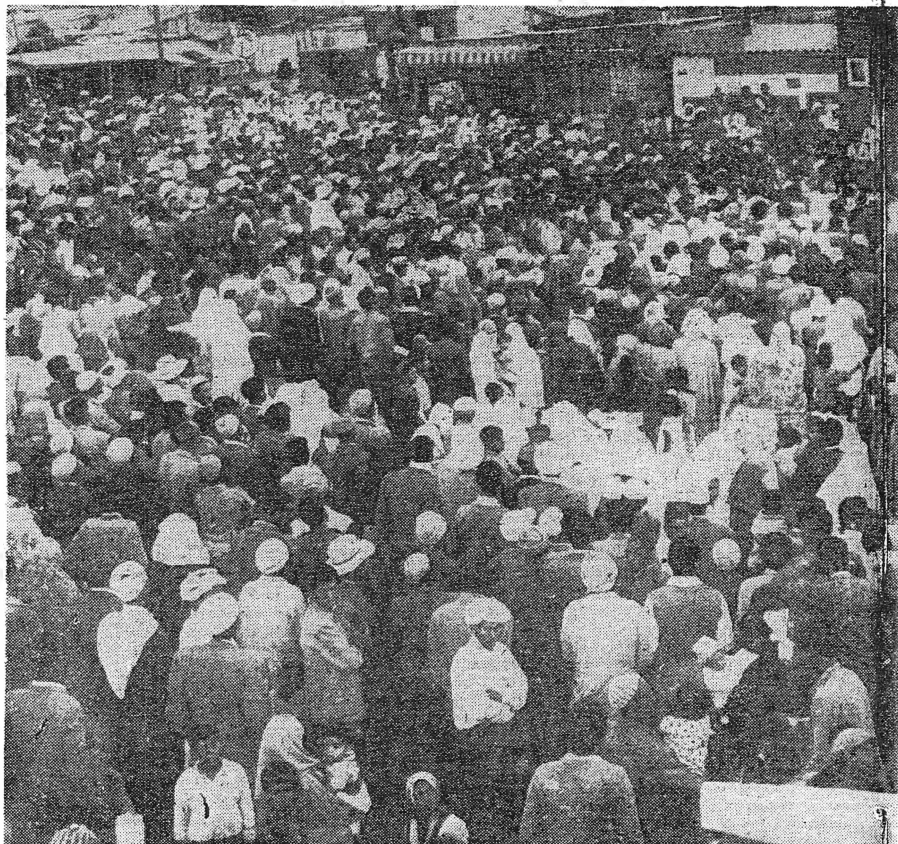
fiées à un certain parti. Les militants de

les autorités locales participant au pr

entre eux attendent la nuit pour se

dire le caractère parfois clandestin de l'

A Oujda par exemple, une commis



Le peuple marocain a prouvé sa maturité, il mérite notre considération et notre confi

Le Bureau Politique s'étant réjoui de Votre discours, lui avait apporté son adhésion totale. Mais nous avons le regret — ressenti par tout le peuple — de constater que la première expérience de notre pays dans le domaine de la démocratie est entachée de confusion, de manœuvres mal intentionnées, de falsification et de sectarisme. Contrairement à la volonté de Votre Majesté, les élections ne seront ni libres, ni sincères. Elles ne seront nullement l'expression fidèle de toutes les tendances et de toutes les forces politiques du Maroc. Elles sont falsifiées, préfabriquées au profit d'une minorité, aux dépens de l'immense majorité du peuple. Les conséquences prévisibles seront à l'opposé du résultat souhaité. Le peuple aura été entraîné par l'oppression et les manœuvres, à un régime totalitaire et en conséquence de fausse démocratie.

Le pays tout entier, le peuple et l'Etat seront exposés à la dictature, par ces méthodes de falsifications et de complots antidémocratiques, perpétrés en secret. Cela s'est d'ailleurs passé de la même manière dans de nombreux pays où les despotes et les

membres d'un certain parti a été cha

Pour cacher le véritable travail dont e

titre d' « Organisation Culturelle ».

Dans certaines villes et campagne

effectivement été invités à participer au

recensement. Mais il est à remarquer

dans des cas très rares, soit parce q

les moqaddems agissent selon leur pli

gés d'exécuter des ordres de leurs sup

Partout la collusion des autorités

fait patent. Le Ministère intéressé gar

voque à cet égard.

Partout les élections ne jouissent

rations de recensement sont hâtives

Elles n'obéissent pas aux même

sont dépourvues de garanties qui peun

normal. Nous ajoutons à cela qu'au

# U.P.D.I. à S.M. le Sultan Gouvernement neutre ou d'union

ont une fausse démocratie au moyen  
pu soumettre le peuple à leur tyrannie.  
que Votre Majesté tient à éviter au  
même appelé : les dangers de l'impro-

ent à extirpées dès leur apparition.  
ie, aussi bien en Orient qu'en Occident,  
la dictature. Votre Majesté est résolue  
du totalitarisme.

spire de plus en plus à voir ses besoins  
satisfait, dans le cadre d'un régime  
l'action bienfaisante de Votre Majesté.

avons déjà exprimées à Votre Majesté  
aujourd'hui. L'opinion publique mora-  
lance complète des décisions prises par  
renseignements qui nous sont parvenus  
des électeurs et des électrices sont con-  
militants de ce parti, sont appuyés par  
ant au prétendu recensement. Certains  
pour se livrer à ces opérations. C'est  
l'estin de l'opération en cours.  
ne commission intégralement formée de



tre confiance.

été chargé de recenser les électeurs.  
il dont elle chargée, elle se donne le  
elle ».

campagnes, les membres du P.D.I. ont  
ticiper aux travaux des commissions de  
marquer que cela ne s'est produit que  
parce que les kalifas des quartiers et  
leur plaisir, soit parce qu'ils sont obli-  
leurs supérieurs.

autorités et d'un certain parti est un  
ssé garde un mutisme absolu et équi-

ouissent d'aucune garantie et les opé-  
ratives et désordonnées.

mêmes règles dans tout le pays et  
qui peuvent en assurer un déroulement  
qu'aucune annonce officielle de ces

élections n'a été faite dès le début avec la préparation publicitaire  
qu'elle mérite afin d'informer l'opinion publique et de l'instruire sur  
ces élections. C'est ainsi que le recensement des électeurs commen-  
cera le 22 juillet pour finir à la fin du même mois pour la ville de  
Casablanca, alors que l'Etat-Civil n'est que très partiellement appliqué  
et que cette opération de recensement des électeurs est la première de  
son genre au Maroc. On constate à quel point l'improvisation et la  
rapidité voulues et préméditées sont la règle des autorités au pouvoir  
qui pensent ainsi surprendre l'opposition et cuisiner des élections  
conformément à leurs désirs et à leurs volontés.

Si cette méthode de travail de l'administration en place qui a  
pour but de faire sortir des urnes des majorités préfabriquées en  
faveur du parti au pouvoir, n'est pas immédiatement combattue, nous  
trouverons devant une opinion publique populaire qui doutera de toute  
expérience démocratique. Et nous aurons ainsi agi à l'opposé de  
ce que nous voulons, c'est-à-dire le triomphe de la justice et de la  
démocratie dans un Maroc libre et indépendant. Le but de ces élec-  
tions est de réaliser une justice politique en permettant à tous les  
partis, à toutes les organisations, à toutes les forces morales et  
politiques, citadines et bedouines de faire entendre librement leur  
voix et de manifester leur force selon leurs moyens et leur potentiel.  
Les élections doivent être, comme c'est Votre Auguste opinion et  
celle du peuple, un instrument légal pour permettre l'expression de  
maturité politique de la nation et de sa volonté. Elles doivent  
aboutir à la création d'assemblées municipales et communales réelle-  
ment et sincèrement représentatives de toutes les tendances poli-  
tiques et de toutes les classes de la société. On ne peut envisager  
des élections valables que dans le cadre de l'égalité et de la justice,  
sinon nous n'aurons qu'une parodie d'élections, élections de falsifi-  
cation et de fraude, trahissant ainsi la volonté populaire qui est  
sacrée.

Ces élections dont le but est de dégager la majorité et la  
minorité doivent se dérouler dans un climat de paix et de probité.  
La majorité et la minorité sont nécessaires pour un gouvernement  
sain dans un régime démocratique. Cette majorité et cette minorité  
sont le produit des élections. C'est pour cela que nous devons veiller,  
afin d'assurer la stabilité dans l'Etat et l'adhésion des masses au  
gouvernement, à organiser des élections dans un cadre de justice  
et de régularité aussi parfaites que possible.

Et c'est ainsi que le premier devoir d'un gouvernement qui se  
respecte est d'assurer l'égalité et la justice entre tous les citoyens,  
électeurs ou élus, quelques soient leurs couleurs ou leurs tendances  
politiques.

En conclusion, le Parti Démocrate de l'Indépendance a la ferme  
volonté de voir la première expérience démocratique prochaine se  
dérouler selon les normes de la démocratie afin qu'elle donne satis-  
faction au peuple. Pour ce, il préconise l'application des conditions  
suivantes :

1) — Formation d'un nouveau gouvernement neutre ou d'union  
comprenant sur un pied d'égalité tous les partis et toutes les tendan-

ces politiques du Maroc, tout en donnant le Ministère de l'Intérieur  
et la Direction de la Sécurité à des personnalités reconnues par tous,  
indépendantes. Ces gouvernants neutres ou d'union sont seuls capa-  
bles, à notre avis et de l'avis de tous les Marocains, de veiller au  
déroulement des élections valables.

2) — Faire profiter rapidement tous les Marocains de l'appa-  
cation de l'Etat-Civil : mesure indispensable pour un recensement prati-  
que et régulier des électeurs. Il était logique qu'on généralise l'appa-  
cation de l'Etat-Civil avant de commencer la confection des listes  
électorales, d'ailleurs sans l'Etat-Civil, ce recensement est douteux  
et par la suite nul et non avenu.

3) — Promulguer une législation sur la fonction publique garan-  
tissant l'indépendance des fonctionnaires et les dégageant de toute  
emprise partisane afin qu'ils puissent accomplir leur devoir dans  
les meilleures conditions possibles et particulièrement au cours de la  
période électorale.

4) — Doter la Radiodiffusion Nationale d'un statut qui garantisse  
qu'elle est au service de l'Etat et de toute la nation et non à la  
disposition d'un parti. Veiller à ce que l'information soit objective.  
Mettre la Radio à la disposition de tous les partis politiques qu'ils  
soient gouvernementaux ou dans l'opposition. Ces dispositions sont  
particulièrement nécessaires pendant la période électorale.

5) — Assurer l'égalité entre tous les citoyens, électeurs ou élus,  
et ce pour tous les droits et les devoirs, les chances et les moyens  
comme l'exige l'équité.

Il faut assurer l'égalité entre toutes les organisations politiques  
comme cela est d'application dans les pays démocratiques par l'octroi  
de moyens et d'aides qui sont généralement accordés en période  
électorale.

Il faudra veiller à empêcher que ne soient utilisés par un certain  
parti des services de l'Etat : téléphones, voitures, etc... dans un but  
de propagande électorale et punir tous les fonctionnaires qui mettent  
à la disposition de ce parti leur autorité ou les moyens administratifs  
dont ils disposent pour les favoriser dans les élections.

6) — Consultation de l'opposition : le P.D.I. et les autres partis  
et organisations politiques qui ne font pas partie du gouvernement,  
sur la confection de la législation régissant les élections.

7) — La législation électorale du Maroc doit être inspirée des  
législations des pays démocratiques modernes.

8) — Permettre à tous les partis et organisations politiques de  
superviser les élections dans leur préparation et leur déroulement,  
et ce par l'institution d'une commission centrale aidée dans sa mission  
par des sous-commissions locales toutes composées des représen-  
tants de toutes les tendances politiques.

9) — Donner à la législation pour les élections toute la publicité  
voulue par la presse et la radio afin d'en instruire l'opinion publique.

10) — Eviter à l'avenir les méthodes brusquées et improvisées,  
et donner des délais nécessaires aux citoyens pour prendre connais-  
sance des mesures concernant les élections afin qu'ils s'organisent  
en toute connaissance de cause.



Les femmes ont acquis le droit de vote grâce à leur lutte.

Notre espoir est  
grand, Majesté, que  
Vos ordres seront don-  
nés pour couper court  
à toutes les opérations  
de recensement des  
électeurs entachées de  
falsification et de dol.  
Nous sommes sûrs,  
Majesté, que sous Vo-  
tre règne, le peuple  
accèdera à la pleine  
liberté et ce par la  
proclamation prochaine  
de la charte des droits  
des citoyens qui faci-  
litera l'expérience dé-  
mocratique que nous  
souhaitons voir se réa-  
liser dans notre pays.

Daigne Votre Majes-  
té Bien-Aimée, accep-  
ter nos hommages très  
respectueux et l'ex-  
pression de notre fidé-  
lité et de notre atta-  
chement à Votre trône  
et à Votre Noble Per-  
sonne.

Pour le P.D.I.  
Le Secrétaire Général,  
Wazzani.

Casablanca le 19-7-57  
(Traduction)

# Devoirs de vacances

Je ne veux point minimiser les résultats acquis par le mouvement national marocain, mais quand je pense au chemin encore à parcourir, aux multiples dangers menaçant cette indépendance qui ressemble à un oiseau tout frêle et dont la charpente osseuse ne s'est pas encore définitivement dessinée, j'avoue que ce que nous avons réalisé est si peu de chose par rapport à ce qui nous attend, par rapport à ce que nous devons réaliser.

Nous serions les pires ennemis de la patrie, si nous pensions à autre chose qu'à parfaire cette indépendance en poursuivant la lutte nationale et, pour parler plus clairement, en poursuivant la révolution nationale que le colonialisme français, par un coup de baguette magique, semble avoir stoppée, sinon définitivement, du moins pour le moment. Une révolution à demi est la pire des révolutions. En nous arrêtant à mi-chemin, nous creusons notre propre fosse.

—oOo—

Qui oserait donc valablement affirmer que notre pays est réellement indépendant alors qu'il se trouve effectivement, VISIBLEMENT occupé par l'armée française presque quatre fois plus forte que notre armée nationale ? On parle de cent mille soldats français, et même de plus, qui circulent librement, à pied, en camions, en jeeps, l'arme sur l'épaule, en tenue de campagne dans notre pays.

Que soit l'opinion publique sur cette armée ? Que sait-on de ses véritables effectifs, de ses armements, de ses déplacements ? de ses objectifs ?

A Casablanca, j'ai vu circuler, plusieurs fois la nuit, des camions militaires français pendant plus d'une demi-heure. Ils étaient chargés soit de soldats, soit de matériel. Où allaient-ils ? D'où venaient-ils ?

A Ifrane, où je suis venu me reposer ! pour quelque temps, on voit se promener du Grand Hôtel à la piscine, je ne dis pas plus, mais autant de soldats français que de civils de toutes les nationalités. On les trouve partout, en paquets dans les cafés, on les côtoie sur la prairie étendue sur le dos, mourant d'ennui. Certains ont le mal du pays, d'autres font des rêves stériles. Je n'ai pas encore vu ici, jusqu'à l'instant, un seul soldat marocain passer, au moins pour me reconforter psychologiquement et sentimentalement.

Aux premiers mois de l'indépendance, les paras français circulaient outrageusement dans les grandes villes du Maroc, surtout dans les rues de la capitale comme pour narguer les nouveaux indépendants. Le 14 juillet 1957 fut l'occasion à Rabat d'un déploiement de force et d'une manifestation militaire française grandiose largement reproduite par la presse locale, en présence des officiels marocains. Ils ont oublié la guerre d'Algérie.

—oOo—

Quelles garanties avons-nous de ne pas nous trouver tous, un jour ou l'autre, réoccupés par le colonialisme français qui avait depuis 1912, installé un état policier au détriment de l'Etat Chérifien légal, ce qui nous aurait fait perdre notre personnalité dans le sens le plus large du terme, sans cet assaut victorieux du peuple contre la conjuration féodalo-colonialiste.

Nous n'avons aucune garantie, sauf celle de reprendre les armes pour que cette fois-ci, nous réalisons pleinement notre indépendance, nous, peuples nord-africains.

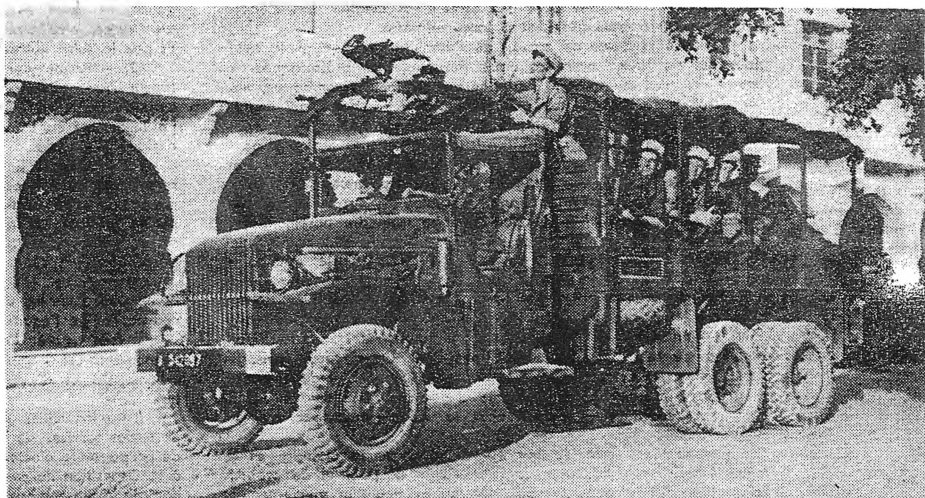
Nous n'avons aucune garantie, et ce serait certainement le colonialisme

français le dernier à nous la procurer. N'a-t-on pas entendu ses porte-paroles réclamer hautement « une attitude plus ferme à l'égard du Maroc et de la Tunisie » lors de l'agression franco-anglo-israélienne contre l'Egypte ? Ne les entend-on pas réclamer la révision de la politique française à notre égard chaque fois qu'ils s'imaginent que les événements tournent en leur faveur en Algérie ? Quel fut le rôle de la majorité de la presse française dans l'affaire de « Moureau-Perrin », sinon d'alarmer l'opinion publique française afin de justifier une

dérèglement, tout au moins pour l'instant, que le seul danger imminent qui nous menace vient d'une éventuelle réoccupation de notre pays par les armées française et espagnole, comme ce fut le cas pendant la guerre de libération du Rif dirigée par Abdelkrim. D'ailleurs, nous devons sérieusement nous méfier des derniers rapprochements de la diplomatie franco-espagnole. Nous avons clairement été fixés — par la voix du ministre des Affaires Étrangères espagnoles — sur la position de l'Espagne à notre égard et à l'égard de l'Algérie et le Général

bien au contraire, qui a déchiré le Traité du Protectorat français. C'est le peuple dans un élan unanime, avec à la tête un roi conscient, humain et « serviteur de son peuple » qui a brisé les chaînes imposées par ce traité défunt. Ce sera encore une fois le peuple avec à la tête le même Roi, symbole vivant de la Souveraineté nationale et de l'unité populaire, qui reprendra la marche vers la réalisation des objectifs nationaux et en premier lieu, l'évacuation par les troupes étrangères de notre sol national.

Le peuple marocain aura à dicter



Une image que nous ne voulons plus voir.

intervention militaire au Maroc. Le colonialisme qui maintient de force cinq cents mille jeunes soldats français en Algérie, et qui les contraint, à y verser leur sang, est certainement le dernier à se lamenter sur le sort de 2 pauvres soldats enlevés au Maroc, dans des circonstances « troublantes », d'après les dires de certains journalistes français eux-mêmes.

D'autre part, pour répondre aux préoccupations de certains français du Maroc, qui pourraient considérer le maintien de l'occupation militaire française comme une nécessité et une garantie pour la sécurité de leur vie et de leurs biens, et afin de barrer la route à la propagande que mène tapageusement le colonialisme dans les milieux français d'Afrique du Nord pour justifier sa présence militaire, il serait efficace que les plus hautes instances marocaines fassent à chaque occasion des déclarations solennelles garantissant la sécurité de tous les étrangers vivant et travaillant sur notre sol. En même temps, le peuple doit s'associer lui-même, et en fait, à cette volonté de maintenir l'ordre et la sécurité de manière à rendre injustifiée cette présence militaire qui est là en réalité non pour défendre la vie des Français, mais plutôt pour garder le flanc ouest de l'Algérie et le cas échéant, intervenir en Tunisie et au Maroc si les nécessités majeures de la guerre d'Algérie le réclamaient.

Ensuite, malgré les circonstances politiques très particulières qui ont provoqué et entouré les événements tragiques de Meknès, la justice marocaine a sévèrement frappé les criminels. Humainement parlant, le sang des victimes de Meknès entache aussi et surtout les mains de ceux qui ont kidnappé Ben Bella et ses compagnons.

—oOo—

Quant à des projets de Pacte de Défense commune, nous devons consi-

der Franco ne peut continuellement jouer à l'ami des peuples qui se libèrent. Cette politique est incompatible avec le régime franquiste et la dictature imposée à l'Espagne s'effondrerait comme château de cartes. Il n'est pas de l'intérêt de la dictature franquiste de laisser ses fenêtres grandes ouvertes au souffle de libération anti-coloniale qui s'élève des terres nord-africaines et qui est biologiquement d'essence démocratique et, par ce fait, contagieuse. En alignant sa politique, avec quelques variantes, sur celle du colonialisme français, à l'égard de l'Afrique du Nord, l'Espagne du Général Franco n'a fait que revenir à sa politique traditionnellement fasciste depuis la défaite des républicains. C'est un retour au bercail après quelques fugues exploratrices.

—oOo—

Mais dans la situation présente, contre qui allons-nous nous liguier dans un Pacte de Défense Commune avec la France. Ce serait vraiment risible de le dire ou de le penser, mais je ne vois présentement que l'Algérie et demain, les peuples noirs qui se préparent à donner le coup fatal au colonialisme agonisant. N'est-il pas déjà tragique que nous servions de tremplin pour la stratégie militaire française. Les soldats se trouvant au Maroc et en Tunisie reçoivent leurs consignes du même Commandement qui dirige les opérations en Algérie.

Nous devons en finir avec ce paradoxe tragique qui consiste à nous réclamer solidaires de la lutte du peuple algérien pour son indépendance et en même temps à nous trouver dans une situation telle que nous entravons cette libération.

Cependant, je voulais en venir à cette chose cruciale : le peuple marocain seul peut en finir avec ce paradoxe, et non le Gouvernement. Ce ne fut pas le Gouvernement d'El Mokri,

aux gouvernements la politique qu'ils doivent suivre. Cette politique trouve ses échos dans toutes les couches populaires. Elle est dépouillée de toute politiciaille et n'a point besoin pour dire eau, feu, ciel ou terre d'employer le vocabulaire détourné, indirect, masqué et flou de la nouvelle diplomatie marocaine. Elle dit simplement ceci : « Nous devons imposer le départ des troupes étrangères, comme nous avons pu et su imposer la restitution de notre souveraineté nationale et de notre indépendance politique. »

Et le peuple c'est d'abord notre jeunesse qui a heureusement fort à faire ; les lendemains qui chantent ne sont pas pour elle des mirages, ce sont des réalités palpables : la construction d'un pays neuf, l'achèvement de notre indépendance totale, et la lutte aux côtés des peuples frères encore soumis au joug colonialiste pour la restitution de leur dignité et de leur indépendance qui sera une garantie de plus pour la nôtre. Tel est notre idéal.

Notre jeunesse n'a guère de place dans son cœur — comme une certaine autre jeunesse — pour des complications sentimentales complexes, corrompues et corruptives et des maladies mentales à la mode savamment entretenues par la presse réactionnaire mondiale. Nous ne voulons pas chez nous, peuples colonisés ou nouvellement indépendants, des jeunes gens malades à l'image de François Sagan et de James Dean avec, comme fond de musique du Cha Cha Cha et du Rok and Roll. Ces jeunes gens pourront danser quand elle auront chassé le loup de la bergerie et achevé de construire la maison. Mais ce sera une danse saine, mâle et nouvelle qui fera évoluer rythmiquement dans l'espace du monde terrestre des peuples nouveaux promus à la liberté ronde et dorée comme les soleils du matin, chaude et complète comme les pains ronds de nos fours.

Mustapha EL KASRI

# LA VIE LITTÉRAIRE

## Quand Mlle Cathala tue les serins



Il semble que le roman, depuis quelque temps, soit le fourre-tout de la littérature. Le génie y côtoie la platitude, mais ne la relève pas ; et les chefs-d'œuvre d'un SARTRE ou d'un MALRAUX ne sauvent point de la médiocrité les brouillons de Mme BEATRIX BECK. Le talent de FRANÇOISE SAGAN ne couvre pas davantage les maladresses de ses fades imitatrices, il les accuse, et Melle PERREIN et CATHALA se retrouvent penaudes comme devant.

Qu'elles sont décevantes, ces jeunes romancières, et combien naïves ! Eh quoi, ne dit-on pas les filles mûrissent plus vite que les garçons, ne vante-t-on pas leur finesse, la justesse de leur intuition ? — BERGSON, déjà, en prêtait aux hyménoptères : il se trompait. — Ainsi, les plumes du siècle n'ont-elles, en guise d'intuition, que de mauvais réflexes. Force est de constater que l'exercice romanesque n'est point leur fait, leur vertu, sans doute, est ailleurs, dans le tricot, la danse, ou la surprise-party. Ne savent-elles point, ces jeunes filles, qu'on ne manie pas la plume comme un plumet, qu'il faut, au romancier, une matière à travailler, une expérience à exploiter, qu'un flirt, même malheureux, n'y suffit pas, et qu'on ne fabrique pas un livre comme l'on fait d'un gâteau ? — Certes, leur bonne volonté est touchante ; mais charmant à entendre, leur babillage est insupportable à lire.

### UN PECHE DE JEUNESSE

Car si la jeunesse d'un être cache quelquefois ses laideurs, et les pardonne, celle d'un auteur n'excuse point ses fadaises. Dirais-je à Melle CATHALA : « Ce n'est pas mal pour votre âge », qu'elle se vexerait, du moins je l'imagine — et elle aurait raison. Qu'importe donc au lecteur qu'elle soit née à Toulouse le 12 août 1934 ! Cela nous apprend qu'elle aura bientôt 23 ans, et nous lui souhaitons bonne fête ; cela explique peut-être qu'elle confonde l'ardeur juvénile et l'enthousiasme — créateur ; cela ne justifie pas un ratage littéraire, et n'invite pas à l'indulgence. La complaisance, en art, est un péché mortel, qui flatte l'homme, mais tue l'artiste : je préfère laisser intactes les chances de Melle CATHALA : elle en a. Je ne serai donc pas tendre pour ce méchant roman.

### POURQUOI PAS « JE » ?

Sa méchanceté éclate dès les premières lignes, et l'on se demande à quelle exigence il répond ; le récit n'accroche pas, il semble gratuit, « en l'air », sans raison.

Melle CATHALA l'écrit à la première personne, elle dit « je ». L'on a tort de croire que ce procédé soit simple ; sans doute est-il plus direct, plus vraisemblable, (l'auteur qui traite ses personnages de haut, à la 3ème personne, ne prend-il pas souvent la place de Dieu ?), et, correctement manié, il se révèle efficace : il mêle plus étroitement le lecteur à l'existence des personnages, il abolit les distances, il n'y a plus d'écart entre le spectateur et les acteurs, le spectateur lui-même entre dans le jeu, il participe à l'action, coïncide davantage ; la rencontre des consciences se fait plus intime, plus subtil le contact des subjectivités. Ainsi se crée l'univers romanesque, qui est de participation et de fusion, qui déréalise le lecteur, « réalise » les protagonistes du drame, qui les englobe dans une même durée, et les promène à un même plan d'existence. Ne dit-on pas fréquemment : « J'ai dévoré ce livre en quelques heures, je ne me suis pas aperçu du

temps... » ? — Le « je » du récit joue souvent, dans cette identification de soi à l'un des héros du roman, dans cette personnification d'un soi imaginaire, un rôle déterminant.

Encore faut-il que l'on pressente, dans ce « je », une nécessité qui oblige et contraigne, qui motive son propos : tous les procédés ont leurs servitudes. Si je parle, c'est, qu'apparemment, j'ai quelque chose à dire, et que je dois le dire.

Qu'on se reporte, par exemple, au roman de Mme CELIA BERTIN, *Une femme heureuse* : à l'inverse de notre apprentie, l'auteur — qui n'illustre pas la thèse de BERGSON sur l'évolution créatrice (elle en est à son 5ème roman...) — l'auteur, dis-je, ou, plutôt son héroïne, s'explique si longuement sur la nécessité qui la pousse à écrire, qu'elle fatigue son lecteur, plus tenté de fermer le livre que de s'ouvrir aux histoires d'autrui. Frédérique écrit donc pour savoir qui elle est, d'où elle vient, où elle en est : « Si je veux continuer à vivre, je dois écrire, je le sais bien », et le lecteur aussi, qui subit ce bavardage au long, d'interminables pages.

### PAUVRE JULIEN

Nulle trace de cette insistance dans le livre de Melle CATHALA, qui n'explique pas son entreprise. Certes, elle se souvient qu'une introduction doit être directe et qu'il faut, très vite, « entrer dans le vif du sujet » ; elle a des lettres, et elle connaît, comme toute bonne élève, les principes de la dissertation : « Maintenant, je sais que Julien doit mourir ». Voilà. Dès la première phrase, l'action se trouve condensée, elle débute au moment précis où elle se fait crise.

Mais Melle CATHALA pratique le mélange des genres, et l'Art Poétique de Boileau l'a moins marquée que la Préface de Cromwell : la crise aussitôt annoncée, on n'en parle plus, l'unité d'action est rompue, oubliée, l'urgence dramatique, et le passé surgit à la page 3, c'est régulier, tout le monde fait ça, les metteurs en scène, les romanciers, et les vieilles gens qui racontent leur vie, le « truc » est connu. Mais alors, il importe de le justifier, et lorsque Melle CATHALA écrit :

« Nous tuons Julien. Le courage me manque encore pour l'écrire : il est tellement plus facile de faire le mal que de le confesser », l'on se demande si elle sait exactement ce qu'elle dit. Confesser un mal qu'on n'a pas fait ? Pourquoi donc écrire ? Pour s'« habituer » à l'idée de ce meurtre ? Il ne sert alors à rien de ressusciter un passé qu'elle connaît mieux que personne, son rappel ne recèle aucune motivation psychologique, il ne répond pas à un besoin, il est, sans conteste, « en dehors du sujet ». — Mais une rédaction est une rédaction, et l'on remplit ses pages comme l'on peut.

Gratuit dans sa conception même, comment ce roman acquiesce-t-il, par la suite, une épaisseur, une vérité que l'auteur lui refuse au départ ? L'on peut, quelquefois, rétablir l'équilibre ; ici, la chute est radicale, le roman ne se développe pas, il dégringole de page en page, jusqu'à la dernière, et se rétrécit jusqu'à devenir une farce.

### TO BE OR NOT TO BE

Tuera ? Tuera pas ? Telle est la question.

C'est, au début, une affirmation brutale, passionnée, « Nous ne reculerons pas. C'est dit. Nous tuons Julien », mais sa violence, d'allure théâtrale, dissimule mal l'incertitude de Sabine, qui joue et se l'avoue a

dem, qui se prend au sérieux, et le déclare très fort.

L'intention se déroule sur un double plan : elle connaît parfois la verdeur, la dureté du réel — les préparatifs du meurtre, par exemple, et certaines réflexions de Sabine ou de son amie Hélène, qui ont leur poids de tristesse et de désarroi authentiques — elle revêt aussi le burlesque d'un mélodrame : « On l'étrangle, on le découpe en quartiers, on en négocie les morceaux chez le restaurateur chinois du coin... » Plus exactement, le crime, dans sa matérialité, le « fait criminel » est vécu, compris, dans une perspective irréalisante, il y a comme un écran qui filtre et intercepte les significations brutes des gestes, des désirs, qui les déréalise, et en fait un jeu. Et lorsque Sabine, dans la rue, se heurte à la sale réalité d'un assassinat (l'on vient de tuer un Nord-Africain, et il y a une flaque de sang sur la chaussée), le dégoût l'envahit, les images s'envolent et, rien qu'un instant, « elle se rend compte », elle se réveille.

Mais il y a Hélène, qui l'anesthésie, et surtout, il y a ce Julien que toutes deux ont donc décidé de tuer.

Julien, à sa manière, est une liotte — tout le monde se ressemblait dans ce roman, et les personnages sont des copies conformes les uns des autres —, un inconstant qui parle bien, qu'il « aime » les filles, s'amuse à plaire, que leur chasse et leur conquête stimulent et qui, pour attraper sa proie, lui joue la comédie : elle, elle est unique, lui, il l'adore. Il excite tout ce qui, en elle, est excitable, je veux dire la pitié, la tendresse ou la passion, il flatte, ment et promet. Ce n'est pas un séducteur à froid, ni un Don Juan, il s'amuse, comme ça, sans penser à mal, c'est un serin.

### LE CRIME NE PAIE PAS

Mais Sabine, mais Hélène, ont prêté l'oreille à ses roucoulements, elles y ont cru, et les voilà malheureuses : elles s'aperçoivent, trop tard, qu'il les a dupées — trop tard parce qu'elles tiennent à lui. Pour se venger de leur dépit, se venger, et le punir, il n'y a, croient-elles, qu'une solution : le tuer.

Comment cette idée germe dans leur cerveau, y prend corps, comment elle se développe et tend à l'obsession — Melle CATHALA le montre avec une habileté, une sûreté qu'il serait injuste de taire. « J'ai dû faire une bêtise de devenir sa maîtresse », écrit Hélène le 20 avril (il y a, au milieu du récit, et servant de charnière entre l'évocation du passé et la compréhension de l'immediat, un échange de lettres, entre Hélène et Sabine que les vacances ont séparées. — et qui n'est pas une mauvaise idée) ; puis le 24, elle note : « Je suis lasse, je n'en puis plus... S'il mourait, comme nous serions bien... » ; le 30 : « Si seulement hélas existait une chance ! » — Mais la chance se tente, elle se transforme en tentation, légère d'abord, qui suscite leur effroi — elles sont saines, ces filles — puis s'installe, progressivement, dans leur univers mental, engendre images, rêves, projets, et peu à peu s'incarne dans une entreprise précise, concrète, jusqu'à la scène — grandguolesque — du « crime » ; elles ont demandé à Julien de venir accrocher un store, qu'elles ont acheté exprès pour la circonstance ; il est debout sur le rebord de la fenêtre et elles doivent le pousser dans le vide, mais Sabine a peur de tomber avec lui, et Julien, candide, lance tout à coup : « Pas d'hésitations. Ce n'est pas le moment de faire les idiots et de me pousser »

Cela suffit pour qu'Hélène pose le balai-

gourdin, et que Sabine ait envie d'embrasser Julien.

Elles recèdent pourtant, il y a la scène de l'empoisonnement, mais Julien n'avale pas les cachets qu'on lui a préparés, c'est Hélène qui tente, une fois de plus, de se suicider, elle guérira, bien sûr, « L'histoire du serin et des deux linottes ne pouvant avoir qu'un happy end »

Tel quel, ce roman est un curieux mélange : il comporte de justes notations, il témoigne d'un sens psychologique quelquefois aigu, il est allègre, et le récit est promptement mené. Les personnages sont vivants, et le lecteur a fréquemment le désir de s'intéresser à leurs aventures de participer à leur jeu.

### STOPPE LE TOURNE-DISQUE

Pourtant, il reste au dehors, et n'entre pas dans la ronde, l'émotion avortée, et le plaisir attendu se transforme vite en agacement.

La raison principale en est, semblable-t-il, la continue variation du ton, la confusion des genres que je signalais en commençant. Il en résulte une discordance qui brise l'unité du récit, et en rend pénible la lecture.

L'on trouve, par exemple, des scènes d'une implacable rigueur — telle la rencontre de Sabine et de Julien dans un café — et, brusquement, des brèves d'un dialogue intérieur d'une étonnante vulgarité : « Stoppe le tourne-disque aux rangées, Sabine, tu n'es pas la femme d'une grande détresse. Dieu merci, il t'en reste encore de médiocres à subir, de ces vilaines petites detresses-maison... » ; ou bien, c'est l'exhortation faussement lyrique de ses compagnes en l'initiation : « Regardez-les, s'écrie Sabine, ces chastes jeunes filles... espérant le retour du Seigneur bien-aimé... qui s'en contrefiche ! Quelle constance, mes sœurs ! Quelle permanence dans l'aberration !... Un peu de simplicité, Margot, laisse les larmes à la rosée ».

### L'ENLEVEMENT DE SABINE

Il y a encore ces interpellations que Sabine, on ne sait pourquoi, s'envoie : « Voici trois ans que je le connais. C'était, rappelle-toi, ma fille... » ; les courts-circuits dans le style, que rien n'annonce ni ne justifie : « ... J'éprouvais... une frayeur merveilleuse. Elle (c'est-à-dire « je ») allait se donner la permission de jouer son petit drame deux mois encore... » ; des détails gratuits ; des allusions répétées aux auteurs que l'on a étudiés (en vrac, Le Cid, Hernani, Homère, Duhamel, Mauriac et d'autres) ; des jeux de mots impossibles : « La personne ne montrait pas : elle descendait. Monter des cendres. Descendre mon thé » ; des faiblesses de style, enfin : « se piéger à sa propre émotion », et des incorrections : « Nous en avons convenu » au lieu de « Nous en sommes convenus ».

Ce roman, ce coup d'essai, n'est donc pas un coup de maître. Melle CATHALA a encore fort affaire pour dominer son ardeur brouillonne, mûrir son inspiration (?) et construire une œuvre de valeur. Il y faut du temps, une expérience, et du travail. Je lui souhaite, pour ma part, d'avoir ce courage, car, si minces soient-ils, il est toujours regrettable de ne pas cultiver les dons que l'on possède.

M. MASCHINO

## MOYEN-ORIENT

# La guerre du pétrole aura-t-elle lieu ?

La première impression que l'on peut retirer des dernières dépêches en provenance d'Oman, où la Royal Air Force a commencé ses actions de bombardement contre ce que l'on appelle dans les milieux de Britannic Haoussé « les rebelles », est que cette guérilla dépasse dans son enjeu largement le cadre de ce que certains nomment « la guerre du Pétrole ».

Si les compagnies pétrolières rivales sont de cœur et sans doute d'argent avec le côté qui semble le plus apte à consolider, étendre ou défendre leurs positions de prospection ou d'extraction dans cette partie du Moyen-Orient, il n'en reste pas moins que le Sultan d'Oman reçoit le concours du gouvernement de Ryad et l'appui du Caïre.

Alors que les « Vermon » de la R.A.F. détruisent aux roquets et au canon la forteresse de Nizoua, point d'appui des forces de l'Iman que l'on évalue à près de dix mille hommes le Foreign Office cherche à minimiser le plus longtemps possible l'importance du conflit en cours, de peur que l'O.N.U. ne soit appelée à jeter un coup d'œil sur les véritables raisons d'un conflit qui peut se transformer par un hasard malheureux en torche incendiaire

du Moyen-Orient. Cependant l'opposition travailliste par la voix de son leader Aneurys Bevan compare cette nouvelle explosion guerrière ou l'impérialisme britannique a des intérêts à défendre, à une erreur comparable à celle de l'Affaire de Suez.

Au Caïre, le porte-parole de l'Iman a démenti les rumeurs selon lesquelles les partisans de l'Iman auraient reçu des armes en provenance d'URSS et il a affirmé que la situation dans le territoire d'Oman constituait « une question internationale » dont les pays afro-asiatiques pourraient éventuellement saisir l'Assemblée Générale des Nations-Unies.

Il semble donc que des répercussions à tout le moins diplomatiques soient à prévoir. Le rapprochement du Roi Séoud avec l'Irak rentre dans une phase difficile, les sympathies séoudiennes allant à l'Iman et celles de l'Irak au Sultan. Pétroliers anglais contre pétroliers américains c'est le cœur de départ d'une querelle qui transformée en guerre a débordé le cadre d'une lutte entre trusts. Il n'en reste pas moins que les débuts du conflit laissent entrevoir des interventions intéressées à empêcher toute marche en avant

vers l'unité des pays arabes. Plus que jamais, le « diviser pour régner » reste la maxime forte des impérialistes. Les problèmes du Moyen-Orient pourraient être réglés entre nations arabes, sans que les nations impérialistes viennent y fourrer leur nez, surtout lorsqu'il s'agit en réalité d'intérêts économiques illégitimes.

La guerre du sultanat d'Oman par son contexte et son évolution, laisse présager ou prévoir, ce qui pourrait un jour se produire au Sahara nord-africain, si d'ores et déjà, les diplomates marocaines, tunisiennes et algériennes ne se mettaient au travail pour des conversations communes sur la manière d'exploiter, de développer et de gérer les ressources du sous-sol saharien.

Au Sahara, comme dans le sultanat d'Oman, dont la lutte qui s'y déroule a pour objectif l'oasis de Bureimi, il faut que la décision des peuples intéressés ne soit pas tributaire de pressions extérieures aux propriétaires et exploitants légitimes des territoires et des sous-sols en l'occurrence les nations arabes pour le Moyen-Orient et les nations nord-africaines pour le Sahara.

LE DIPLOMATE



Le Sultan d'Oman

## SPECIAL ALGER

(De notre correspondant particulier)

La semaine algérienne a été avant tout une semaine où les procès ont tenu la vedette. Procès dit des « Chrétiens progressistes » suivant de peu le procès de Djémila Bouhired et Mesli Fadel, les deux jeunes infirmières de l'Armée de Libération Algérienne qui se sont vu condamner à la peine de mort.

Cette sévérité du verdict ne manque pas d'être mise en parallèle avec celui, relativement modéré, qui a mis fin au procès des « Chrétiens progressistes ». Il paraît en effet, quelques soient les raisons invoquées, difficile de soutenir que la peine de mort soit une peine appropriée aux reproches adressés aux deux jeunes algériennes à qui l'accusation ne pouvait reprocher que d'avoir soigné des combattants algériens blessés au combat.

A Alger, l'extension des pouvoirs spéciaux à la Métropole est accueillie avec satisfaction par les milieux ultras et avec un certain abattement par les Français libéraux qui voient dans cette extension un durcissement de la position belliste du gouvernement Bourges-Maunoury.

En France, l'hebdomadaire « Jour de France » et le quotidien « Le Figaro » se sont livrés à une curieuse campagne qui paraît indiscutablement inspirée par certains services psychologiques du Ministère de la Défense Nationale. Il s'agit en réalité de deux articles, l'un sur « Hambourg capitaine européenne des Fellaghas » et l'autre qui porte la signature Serge Bromberger et qui traite des « Révélation de Ben Bella ». Les milieux autorisés du F.L.N. mettent en avant la coïncidence

curieuse que constitue la parution simultanée de deux articles et soulignent les différentes contradictions et impossibilités que contiennent ces articles.

En ce qui concerne l'article de « Jour de France », dont on connaît les attaches avec Jacques Soustelle, le Club Nord-Africain, que les envoyés spéciaux de « Jour de France » en Allemagne ont présenté comme l'Ambassade de la « Rébellion » en Allemagne Fédérale tient à faire certaines mises au point qui mettent en lumière la curieuse méthode d'investigation journalistique qui a présidé à cette enquête que le Club qualifie de « visible-ment inspirée ».

Tout d'abord, les envoyés spéciaux de « Jour de France » se sont présentés aux responsables du Club Nord-Africain comme des représentants d'un journal cautionné par le Général de Gaulle dont on prononce le nom comme une caution possible à de futures négociations. Cette assertion gratuite explique que les responsables du Club Nord-Africain se laissent complaisamment photographier.

Par contre ils démentent formellement :

1. — Qu'ils aient été en relation à un moment ou à un autre avec Schluter, le marchand d'armes mis en avant par « Jour de France », en soulignant que le rôle du Club qui est un rôle d'information et de contacts avec la communauté allemande susceptible de s'intéresser à la question algérienne, n'a jamais été la vente, la recherche ou le stockage des armes.

2. — Que le journal « Résistance Algérienne » n'a jamais été imprimé à Hambourg.

3. — Que les légionnaires allemands qui ont déserté les rangs de la Légion Etrangère française n'ont absolument pas à rembourser au F.L.N. la somme de leur rapatriement, rapatriement qui est d'ailleurs assuré par les soins des autorités consulaires de la République Fédérale.

Les légionnaires doivent rembourser sur dix ans au gouvernement allemand, et encore s'ils en ont la possibilité, une somme qui n'excède pas cinquante mille francs. Au préalable, les légionnaires sont d'ailleurs vêtus de neuf avant leur rapatriement.

4. — Hans Peter Ruffman n'a jamais été musulman, bien que responsable effectif du Club Nord-Africain.

5. — Lindeman est un des journalistes les plus connus d'Allemagne et d'une famille très riche. Son activité en faveur de la désertion et du rapatriement des légionnaires allemands est souvent subventionnée par son argent personnel.

Ainsi, comme le « Figaro », avec ses révélations sur les aveux de Ben Bella, « Jour de France » a cherché aux dires du Club Nord-Africain par un abus de confiance réel à discréditer le Club Nord-Africain aux yeux du Gouvernement de Bonn. Il s'agit d'une entreprise d'intoxication orchestrée ajoute la même source.

Quant aux « révélations » de Ben Bella, certains responsables F.L.N. soulignent que cet article vise clairement à accréditer la thèse d'une lassitude imaginaire de l'Armée de Libération Algérienne et soulignent que ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les services psychologiques de la Défense Nationale de la rue Saint-Dominique ont recouru à la pareilles méthodes.

Il faut également souligner qu'une usure certaine se fait sentir chez la population européenne d'Algérie, tout au moins en ce qui concerne la population rurale. L'annonce, faite sans doute un peu hâtivement, sur les possibilités de négociation avait été accueillie par elle avec un certain soulagement.

Dans les villes, la tension subsiste et les provocations policières, la hargne des parachutistes, et les parodies de procès qui se déroulent quotidiennement devant les tribunaux militaires ne concourent aucunement à combler le fossé entre les deux communautés. Tasse que la presse locale s'emploie à approfondir avec vigueur et mauvaise foi.



FOIRE D'ÉCHANTILLONS ET

Carnets de légitimation officiels :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Casablanca  
CASABLANCA

FOIRE DE LEIPZIG  
1 - 8  
Septembre 1957

LEIPZIGER MESSEMAN - LEIPZIG C1 - MAINSTRASSE 18

ARTICLES TECHNIQUES

## Nos lecteurs nous écrivent

# NON aux élections truquées

Ainsi, le truquage des opérations de recensement bat son plein. Modeste fellah demeurant en Nouvelle Médina, j'entends chaque soir à la sortie de mon travail les commentaires aller bon train. C'est un peu partout la même chose et le même système, le moquadem de quartier accompagné d'un ou plusieurs assesseurs bien connus pour leur rôle de dirigeants dans les sections du Parti actuellement au pouvoir passe de maison en maison pour noter sur une feuille de papier souvent sale et crasseuse les noms de ceux qui seront appelés à former le corps électoral des élections municipales prochaines.

Il va de soi, que bien souvent, les préposés au recensement laissent délibérément de côté certaines maisons où ils savent que demeurent les opposants à leur politique, c'est-à-dire, ceux qui entendent mettre fin aux agissements arbitraires et illégaux dont notre Province fourmille d'exemples. Seulement, comme il faudrait laisser de côté un trop grand nombre de demeures, car les opposants sont nombreux, les agents de recensement pénètrent tout de même dans des maisons qui ne sont pas les leurs. C'est alors que commence, la première des opérations de falsification ouverte dont de nombreux marocains ont pu être déjà les témoins.

Lorsqu'un jeune homme qui n'appartient pas au parti de l'Istiqlal demande, vu son âge, à être inscrit sur la liste électorale, il s'entend répondre que seuls les plus de vingt ans peuvent y accéder. Il a beau dire qu'il a largement dépassé l'âge requis, rien n'y fait, le moquadem et ses acolytes s'entêtent. Pour eux, il n'a que dix-huit ans. Le jeune homme s'efforce alors de démontrer qu'il a en réalité vingt-trois ans, le moquadem n'en démord pas, fait appel à ses compagnons qui endossent son point de vue (et pour cause) et le jeune homme est ainsi bouté hors de la liste des citoyens électeurs.

L'opération inverse se produit chez ceux dont la famille est un fief du parti au gouvernement. Là, pas d'histoire, les enfants de quinze ans se transforment automatiquement en hommes mûrs et figurent sur la liste avec en regard un âge de vingt-et-un et vingt-deux ans. Comme l'Etat Civil est dans nos campagnes et régions pratiquement inexistant, aucun recours ne devient possible, puisque les protestations doivent être adressées aux auteurs du truquage qui sont seuls habilités pour recevoir les réclamations.

Résumons-nous. Truquage dans les âges des citoyens, oubli délibéré d'un nombre important d'opposants au régime actuel. En plus, rien ne garantit que la liste avec laquelle, les truqueurs professionnels vont de maison en maison sera bien la liste définitive. En effet, on ne demande aucune signature, aucune empreinte digitale, faisant foi de l'inscription. De sorte que le jour du scrutin, rien n'empêchera de refuser sous le prétexte de non-inscription des gens que l'on aura délibérément rayés de la liste des électeurs.

C'est donc avec satisfaction que nous avons enregistré à Beni-Mellal, la démarche que le Bureau Politique de notre parti a effectué auprès de Sa Majesté le Roi. C'est avec joie et reconnaissance que nous avons appris l'engagement pris par Notre Vénéré Souverain, engagement par lequel il promet d'intervenir en personne pour empêcher toutes les fraudes et falsifications dont il aura eu personnellement connaissance. Le peuple marocain, tout entier, place en effet son espoir dans la Personne de Sa Majesté afin de pouvoir dans le calme et la dignité choisir ses représentants à l'échelon communal.

Nous sommes sûrs que si les élections muni-

cipales se déroulaient ainsi qu'il se devrait, certain parti actuellement présidant aux destinées du pays sans y avoir été appelé par le peuple ne tarderait pas à s'apercevoir que ses adhérents sont minorité au sein de la nation. Il verrait que les démocrates du Maroc ne pourraient reconduire, même à l'échelon communal, ses chargés de pouvoir.

Quoi qu'il en soit, il est du devoir des démocrates et des hommes sincères, propres et honnêtes de faire échec à cette tentative de truquage des élections dont les modalités de recensement ne sont qu'un premier aperçu, si rien ne vient se mettre en travers des malversations homogènes.

Conscients de nos droits de peuple libre et indépendant, au moment où l'étranger et l'opinion internationale suivent nos premiers pas de Nation gérant désormais ses propres affaires, nous ne pouvons et ne voulons permettre que notre démocratie soit une démocratie truquée et tronquée. Nous savons que le gouvernement homogène a peur de la vérité, il importe que le pays soit à même de la lui faire connaître.

Assou Ben HOUMATI  
Beni-Mellal

## REFLEXIONS D'UN AUDITEUR

Las d'entendre chaque jour des mensonges diffusés par la Radio de Rabat qu'on appelle — Dieu sait pourquoi — Radiodiffusion NATIONALE Marocaine, je vous écris ces « Reflexions d'un auditeur » :

Sa Majesté, notre fidèle guide, avait avec à propos soulevé le problème que pose la radiodiffusion Nationale Marocaine qui, bien que propriété de l'Etat, sert de porte-voix au parti de l'Istiqlal. Elle avait donné comme exemple la radiodiffusion britannique que le gouvernement anglais utilise pour expliquer sa politique, aussi bien que l'opposition qui y peut dénoncer les faiblesses des ministres au pouvoir.

Au Maroc, les speakers déversent des mensonges quotidiens et tentent de soutenir un gouvernement incapable et une politique impopulaire. Ils manquent d'objectivité et veulent cacher la vérité. C'est comme s'ils voulaient empêcher le soleil de se lever !

L'organisation actuelle de Radio-Maroc, s'est avérée inefficace. Les commentaires d'un certain Ghalab sur la politique de M. Guy Mollet avaient suscité une vive émotion parmi nos frères algériens ainsi que chez les démocrates marocains. Si

un peuple tout entier se soulève et accepte tous les sacrifices pour : « quelques réformes sociales et politiques », les Algériens, aux yeux du Sieur Ghalab, sont toujours des Français et ne demandent qu'à être traités sur un pied d'égalité avec leurs « compatriotes » de la métropole. Des forces réactionnaires du pays, dont M. Ghalab fait partie, ont-elle dévoilé leur jeu politique vis-à-vis de l'Algérie martyre ? En tous cas, Ghalab se fit oublier et disparut de la scène.

Aujourd'hui, c'est M. Kacem Zhiri qui le relève et s'oublie dans des torrents de paroles, dit des choses qui ne veulent rien dire. Il nous parle de tout sauf de ce qui pourrait réaliser notre indépendance, affirmer notre souveraineté et consolider notre unité nationale.

Il nous entretient de la politique étrangère et notre politique intérieure n'inspire point sa verve oratoire. Il nous parle de l'intervention de M. Kennedy et oublie que nos gouvernants qui devraient pourtant être parmi les plus touchés par la guerre d'Algérie gardent un silence complice et adoptent une indifférence et une passivité criminelles. Il nous met au courant des récentes protestations de Bourguiba sur la présence des troupes françaises en Tunisie et oublie que notre patrie est occupée par TROIS ARMEES ETRANGERES qui y bâtissent toujours de nouvelles casernes.

Il ose nous parler du Cachemire et s'indigne de la politique « impérialiste » de l'Inde alors que la France et l'Espagne occupent une grande partie de notre sol national.

Nous comprenons la politique des « maîtres de l'heure » : Elle consiste à attirer l'attention du peuple sur la politique des pays étrangers et à employer tous les moyens pour lui bander les yeux sur la situation actuelle du Maroc.

Le succès de ce machiavélisme ne résiste pas à l'analyse ; Lorsque le peuple se réveille, on fait rarement de vieux os dans un fauteuil ministériel.

Veillez croire, en mon indéfectible attachement à « Démocratie » et à la cause qu'elle défend.

Mohamed B. Ahmed TAHAR  
Oujda

## S. O. S. !...

Oui, le navire peut sombrer à n'importe quel instant, faute d'équipage, et les passagers sous l'effet de la drogue soigneusement administrée commencent seulement à entrevoir le danger ! Voilà déjà plus d'un an que l'indépendance est acquise, drôle d'indépendance d'ailleurs ! Dans toutes administrations il n'y a que favoritisme, désordre et anarchie. Les petits caïds jouent aux grands ducs, et les khalifats aux Califes ! On ne parle que d'élever les prix, les tarifs, de surimposer et de surtaxer. Les ressources financières dont notre pays a besoin, sont là dans notre pays, mais elles sont mal gérées.

Savez-vous qu'un licencié en droit occupant le poste d'assistant technique gagne beaucoup moins qu'un petit khalifat quasi illettré, ne sachant ni situer le Maroc dans le monde, ni même la géographie de son pays ! Ce qui est le comble. Savez-vous aussi puisque nous en sommes aux exemples qu'un khalifat est souvent un poids mort ! et par conséquent, c'est de l'argent de perdu ! Savez-vous aussi qu'on recrute non par compétence, mais compte tenu de la fidélité que l'on manifeste à l'égard d'un certain parti. Ces méthodes de recrutement causent beaucoup de déceptions même chez les « responsables » de ces recrutements.

Il arrive aussi que le petit caïd du coin ignorant

tout de sa mission et de l'étendue de ses pouvoirs empiète sur le domaine du juge-délégué. Celui-ci réagit et il s'ensuit tiraillements, chamailleries qui prennent parfois des proportions graves.

Et que feront ces petits mandarins si le soin de veiller aux élections leur est attribué ? Eh bien cela va de soi : matraquer et terroriser tous ceux qui seraient amenés à voter contre le régime. Aussi des mesures s'imposent, et le soin de veiller aux élections doit être attribué à des personnes reconnues pour leur probité et leur honnêteté en dehors de toute appartenance à un parti à plus forte raison celui du régime actuel. Quand et comment votera-t-on ? cela appartient aux bénéficiaires futurs de la « calculer » minutieusement à leur PROFIT, puisque c'est le rôle qui leur est dévolu.

Au point de vue social, une tâche énorme reste à faire. Pour construire un pays moderne, il faut que l'âme de ce pays soit saine. Il faut mettre un terme à tout régime archaïque et féodal, plein d'incohérence et d'arbitraire. Depuis l'indépendance, il n'y a pas eu d'innovations importantes. On n'a fait que reprendre la machine administrative infernale léguée par le protectorat. Il faut assainir la société réorganiser de fond en comble l'administration intérieure et DECAPITER LES FEODALITES.

AL JAHID Berkane

### « Démocratie »

Directeur : Mohammed CHERKAoui  
65, Boulevard Danton - Casablanca  
— Téléphone : 537-85 et la suite —  
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

#### ABONNEMENTS

|              |           |
|--------------|-----------|
| 1 an .....   | 1.500 fr. |
| 6 mois ..... | 750 fr.   |
| 3 mois ..... | 400 fr.   |

C.C.P. Raha 883-R3

Imprimerie AMAL, 65, Bd. Danton

## LES ELECTIONS MUNICIPALES RETARDEES ?

Mercredi dernier, le Conseil de Cabinet se réunissait pour discuter d'un projet de décret relatif aux élections municipales et



S.M. le Sultan chez les Orphelins de la Résistance

comunales. S. M. le Sultan fit une visite imprévue au Conseil des Ministres qu'il présida une heure et demie durant. Notre Souverain qui a déclaré dans son discours du 1er Mai qu'il tenait à instaurer au Maroc un régime de démocratie authentique est allé dire aux ministres qu'il voulait que les élections municipales et communales, première expérience démocratique du Maroc, soient entourées de toutes les garanties et se déroulent librement et sans contraintes.

Soucieux de voir le recensement des électeurs se faire avec rigueur et minutie, Sa Majesté a insisté pour que le facteur temps ne soit pas une cause d'improvisation mais qu'on s'accorde tout le temps nécessaire pour que les élections soient le reflet exact de l'opinion publique. Il aurait été question, disent les milieux bien informés, de retarder les élections municipales de cinq mois pour donner à l'administration le temps de faire un travail de recensement sérieux contrôlé par tous les citoyens et les partis politiques de se préparer aux élections dans les meilleures conditions.

Notre confrère « Ar Rai Al Amm » a dénoncé, preuves à l'appui, les machinations qui ont eu lieu au cours du recensement des électeurs dans différentes régions du Maroc pour confectionner un corps électoral au service des hommes au pouvoir.

Le Bureau Politique de notre parti, devant la gravité des agissements des autorités

administratives dépendant du Ministre de l'Intérieur, qui ont érigé la fraude en système lors du recensement des électeurs, est allé informer S. M. le Sultan le mercredi 24 courant de cette situation et des conséquences qui en découleraient. Le vote électoral étant le droit démocratique le plus éminent, il convient que ce droit se pratique en dehors de toute pression et de toute fraude si l'on veut obtenir, une démocratie saine et valable.

Au cours de ce même Conseil de Cabinet, on aurait aussi soulevé la question du système électoral. Le scrutin de listes aurait été retenu. Sera-t-il appliqué avec un scrutin majoritaire ou une représentation proportionnelle ? Telle est la question qui se pose actuellement. Les spécialistes du droit constitutionnel considèrent que la représentation proportionnelle et supérieure au scrutin majoritaire. La représentation proportionnelle assure la réalité et l'égalité du suffrage universel. Elle est juste et à même de dégager la conscience de la nation aussi fidèlement que possible. D'ailleurs la presque totalité des législations modernes l'applique.

L'opinion publique attend avec anxiété que soit comme la législation sur les élections municipales, et elle souhaite que cette législation ne soit pas confectionnée dans le seul but de plaire aux hommes qui sont actuellement au pouvoir.

## LA REPUBLIQUE EST PROCLAMEE A TUNIS

Certains journaux qui ne sont pas tunisiens ont, en abordant la nouvelle de l'avènement de la République à Tunis, voulu observer une attitude de neutralité. Il y a une solidarité inéluctable entre les nations dans le progrès comme dans la régression, dans la libération, comme dans l'asservissement. Cette solidarité est plus étroite encore lorsqu'il s'agit du Maroc et de la Tunisie. Nous sommes conduits à nous intéresser, bien plus, à nous passionner pour tous les événements qui ont pour théâtre l'Afrique du Nord.

Le changement du régime en Tunisie est un acte grave. On a voulu le justifier en accablant le vieux Bey qui est monté sur le trône dans des conditions, il est vrai, peu honorables et qui durant la lutte de libération a eu des attitudes qui n'étaient pas spécialement favora-

bles au mouvement de libération tunisien. Mais ces arguments auraient justifié un changement d'homme et non de régime.

Peut-être des considérations personnelles beaucoup plus que doctrinales ou idéologiques militaient en faveur du changement de régime. Cependant les institutions qu'elles soient, sont tributaires des individus qui les appliquent et à qui elles sont appliquées.

Si le régime républicain aide à la libération matérielle et morale du peuple tunisien, s'il est un moyen efficace pour instaurer une véritable démocratie sociale et politique, en un mot, s'il est un instrument de progrès, de justice, et de paix, nous lui souhaitons longue vie et nous félicitons ceux qui en ont été les promoteurs.

Mais le contexte politique tunisien

qui est marqué par le parti unique et l'inexistence de toute opposition est difficilement conciliable avec l'exercice des libertés républicaines.

Il est vrai qu'il y a une république et une république. Il y a aussi des républiques à tendance totalitaire et auto-

cratique.

Le peuple frère tunisien foncièrement démocratique et progressiste saura imposer à ses dirigeants le respect de ses libertés et de sa dignité.

Nous lui faisons confiance.

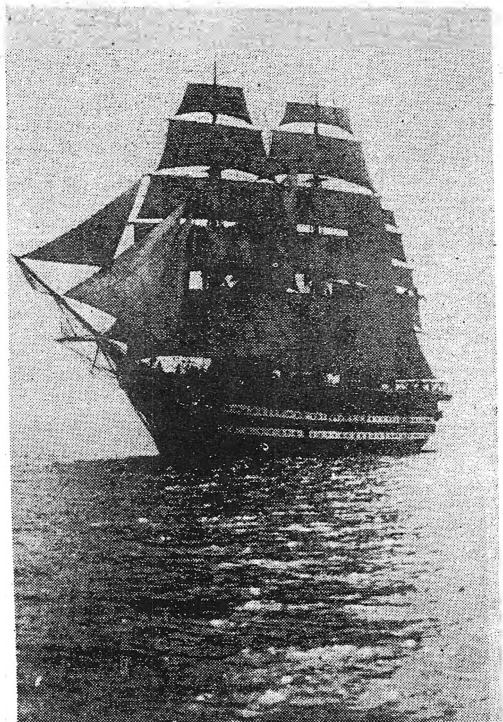
## Les Anciens du Lycée Tarik

Le 20 juillet, dans la petite cité d'Azrou, a eu lieu un congrès digne du plus grand intérêt. Les Anciens Elèves du Lycée Tarik Ibn Tyad qui forment actuellement une grande partie des cadres administratifs marocains se sont réunis pour discuter de la politique de leur association et des hommes qui la dirigent. On sait que, grâce à des manœuvres, un certain parti avait mis la main sur la direction de cette association, et ce, contre la volonté de l'écrasante majorité des Anciens Elèves du Lycée Tarik. S.A. le Prince héritier Moulay Hassan est venu personnellement assister à ce congrès au cours duquel devait être élu le nouveau bureau.

On apprend d'Azrou que la démission du président Abdelhamid Zemmour, Gouverneur de la Chaouia et de ses collègues a été acceptée mais qu'il n'a pas été possible de passer à l'élection d'un nouveau

bureau. Une opposition de couloir et sourde a été organisée pour retarder cette élection afin de permettre aux dirigeants d'un certain parti d'user des moyens de pression et de chantage dont ils disposent pour orienter les élections dans le sens de leur intérêt. D'ailleurs, le nom du Gouverneur Ahardane aurait été avancé pour la présidence par la majorité des Anciens Elèves. Pourquoi ce choix n'a pas été ratifié ? et on se demande pourquoi on reporte à plus tard les élections et quels moyens compte-t-on utiliser pour imposer aux Anciens Elèves du Lycée Tarik des dirigeants qui ne jouissent pas de leur amitié ?

Pendant la maturité des Anciens Elèves du Lycée Tarik est telle qu'ils résisteront à toutes les manœuvres et qu'ils porteront à la direction de leur amicale des hommes qui méritent leur confiance et leur considération.



Le célèbre voilier-école de la Marine Nationale Italienne « Amerigo Vespucci » a relâché dans le port de Casablanca. Après quatre jours de « bordée » les cadets ont cinglé vers le large toutes voiles dehors.